

CAHIERS MYCOLOGIQUES NANTAIS

Bulletin

de l'Association Mycologique de l'Ouest de la France



N°19 - JUIN 2007



LE MOT DU PRESIDENT...

Madame, Monsieur, Chers amis,

Lorsque l'été décline, nos souvenirs de mycologues se ravivent en même temps que prennent formes nos nouvelles espérances ; alors, nous scrutons le ciel impatiemment. Car il est évident que chaque année la météo est notre principale préoccupation. Depuis deux décennies, nous connaissons des saisons de plus en plus tardives et sèches, mais la nature reste maîtresse du jeu et nous octroie ses alternances, à sa guise...

En 2006 nous avons fait un bond de vingt ans en arrière. La pluie est arrivée tôt et abondante. Les périodes pluvieuses et ensoleillées ont alternées, nous apportant quantité de champignons, et la joie de la cueillette. Malheureusement, les intoxications n'ont pas tardé. Certaines restent bénignes, comme celle résultant de la consommation de « Leucoagaricus macrorhizus », espèce précoce largement présente dans notre région, confondue avec les rosés des prés ou les lépiotes blanches, mal identifiée par de nombreux pharmaciens. Ce champignon cause de forts désagréments gastriques, même si, jusqu'à présent, il n'y pas eu d'incident majeur. La prudence reste de mise. Autre espèce plus inquiétante : « Macrolepiota rhacodes variété bohemica ». Là, nous sommes en présence d'intoxications beaucoup plus graves quoique irrégulières, pouvant conduire jusqu'à l'hospitalisation. Malgré les nombreuses mises en garde lors des sorties mycologiques ou pendant le salon, nous constatons que cette espèce imposante, attirante, qui se développe en grande quantité, parfois en grosse touffe, dans les jardins, sur les tas de tontes de pelouse ou de détritus, occasionne des accidents de + en + fréquents. Sa ressemblance avec Macrolepiota rhacodes type ou procera (la coulemelle) la rend très engageante pour une dégustation. Pour nombre de personnes, il n'est pas aisé de faire la différence, même pour de plus averties.

Fin octobre 2006, plusieurs empoisonnements très graves ont été signalés ; le centre anti-poison de RENNES a accueilli une dizaine de personnes souffrant d'ingestion de champignons toxiques. Largement développé dans les médias, cet événement a causé un grand émoi dans la région. Malheureusement, la non-information de la part des services hospitaliers n'a pas permis d'établir avec certitude les faits réels. Les bribes recueillies nous laissent à penser qu'il s'agissait probablement d'empoisonnements par *Amanita phalloïdes*, responsable de **90** % des intoxications en France. Confusion avec des lépiotes ? Possible. Pourtant ce genre d'évènement ne devrait pas exister si chaque consommateur respectait un principe simple : on ne consomme pas un champignon qui ne soit pas parfaitement identifié par un mycologue ou par un pharmacien.

D'autre part, il est regrettable que les associations mycologiques ne soient pas alertées dans ces cas d'intoxication et qu'une collaboration étroite ne soit pas établie avec le milieu hospitalier.

Je terminerais en saluant le retour parmi nous de notre ami Pascal RIBOLLET, après un intermède en Suisse ; il réintègre le conseil d'administration. Notons aussi l'arrivée au sein de l'équipe dirigeante de l'AMO, de Monsieur Pierre JOUANDET, pharmacien de La Chapelle-sur-Erdre, que nous accueillons avec plaisir. Bienvenue à tous les deux.

De nos jours où l'on parle quotidiennement de réchauffement de la planète et d'environnement, je vous invite à profiter pleinement de nos escapades dans les bois et forêts de notre région et surtout à respecter ces milieux fragiles qui nous apportent tant de joies.

Bonnes cueillettes à tous.

René Chereau

SOMMAIRE

Le mot du président	1
Sommaire	
L'AMO 1952-2007 une longue marche tranquille (Jacques Péger)	3 à 11
De la CAMO à la FAMO (Alain Bellocq)	. 12 à 15
Nectria decora espèce fongicole peu commune (Pascal Ribollet).	16 à 18
Calocybe hypoxantha var. occidentalis (Bernard Fréchet)	19
Sarcodon glaucopus, une détermination difficile (Gilbert Ouvrard).	. 20 à 22
Encart photos couleurs	23 à 26
Escale en Creuse (René Chéreau)	27 à 29
A ne pas confondre (Gilbert Ouvrard)	30-31
Le genre Squamanita Imbach (Pierre Lejay)	32-33
Peziza pseudoammophila (Gilbert Ouvrard)	34-35
Nos lichens sont utiles (Robert Boumier)	36-37
Détérioration des toits de chaume en Brière (Collectif)	38 à 40
Plantes toxiques VI (Alain Duval)	41 à 43
Expositions 2007 de l'AMO	44
Manifestations 2007 du Groupe Mycologique Nazairien	45
Récoltes intéressantes de l'année 2006 (compilation C. Maillard)	.46 à 48

Association Mycologique de l'Ouest de la France

16, Boulevard Auguste Péneau - 44300 NANTES - CCP NANTES 1602-21 M Correspondance: 16, Rue de la Guerche - 44830 BRAINS

> Téléphone 02 40 32 65 10 - 06 89 77 79 20 Courriel: rene.chereau@wanadoo.fr

Nouveau SITE INTERNET: www.amo-nantes.com

Cotisation annuelle 2007 20 Euros

Droits d'inscription exigibles la première

2007 5 Euros

année (fourniture d'insigne et macaron)

La carte est familiale

Cahiers mycologiques nantais - ISSN 1167-6663 Directeur de la publication : **René CHÉREAU**Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2007

Dessins Jacques Péger Couverture Geopora sumneriana, photo J-Louis Maillard Russula albonigra, aquarelle de Jacques Péger

Dos de couverture

L'A. M. O., 1952-2007, une longue marche tranquille

Jacques Péger – 16 Rue Charles Dickens – 44800 Saint-Herblain

Les gens heureux n'ont pas d'histoires, dit l'adage. En va-t-il de même pour les personnes morales ? Somme toute, c'est assez probable si l'on considère que ce sont les êtres composant la communauté qui la font perdurer ou qui en consomment la rupture.

Au moins ont-ils un passé en commun ; et lorsque ce passé, jour après jour, année après année, prend de l'âge, on se prête à croire que, statistiquement, il est chargé d'évènements marquants, de secousses et de félicités.

Lorsque voici quelque temps, on m'a suggéré de relater ces pages de l'AMO, pour son cinquantenaire révolu, je pensais qu'en effet, il y aurait beaucoup à écrire. A cette fin, j'ai consulté quelques-uns des nôtres, parmi les plus anciens, en vue de recueillir leurs témoignages. Cela fait, force m'a été de constater que notre association a vécu dans un confort plutôt tranquille et que rien d'alarmant n'est survenu pour fragiliser sa dynamique interne. Certes, quelques nuages, ici et là, sont venus voiler son ciel, mais aussi de grandes embellies pour activer son rayonnement.

En définitive, la vie de l'AMO ressemble à une longue marche tranquille, sur un parcours jalonné de rencontres, de trouvailles, de surprises, avec des étapes, des relais, des espérances, et pour certains adeptes, une manière de quête initiatique vers la transcendance, pierre philosophale de l'univers fongique.

* * * *



Tout a commencé par la volonté d'un homme qui était passionné par les champignons : Roger ASTIC. Avec le concours d'un petit groupe, il décida de la création de l'Association Mycologique de l'Ouest (l'AMO). Il déposa donc des statuts, lesquels sont toujours d'actualité, et l'AMO eut son état civil publié au Journal Officiel le 24 septembre 1952.

R. ASTIC était un homme, petit par la taille, mais pétri de qualités. Né à Vannes en 1901, rue Bonaparte, il y avait en lui quelque chose de l'illustre personnage historique.

Herboriste de son état, dans le quartier des Batignolles à Nantes, il tenait avec sa femme un commerce de droguerie-herboristerie quand éclata la dernière guerre. Au lendemain du célèbre appel de Londres, il entrait dans la résistance sous le pseudonyme de « coprinus », nom qu'il donna d'ailleurs, plus tard, à la maison qu'il fit construire à Carquefou, commune jouxtant la ville de Nantes. Arrêté en janvier 1943, à la suite d'on ne sait quelle dénonciation, il fut, après bien des péripéties, déporté dans l'Allemagne nazie à Dachau, Dora, Buchenwald.

Il me revient cette anecdote, contée par lui, où évoquant la malnutrition dont souffraient les prisonniers dans ces camps, il vit un jour où ils étaient en colonne, des coprins poussant abondamment le long d'une route. Deux soldats de la Wehrmacht surveillaient, en tête et en queue de colonne.

Très attiré par les champignons, il parvint à faire comprendre son intérêt à l'une des sentinelles qui l'autorisa à faire sa cueillette ; mais à l'autre bout, le second soldat croyant avoir affaire à une évasion, fit feu aussitôt sur notre homme. Il en réchappa grâce aux cris du premier soldat et put ainsi faire une dégustation de coprins crus.

- R. ASTIC revint, à la libération, dans ses foyers, où il reprit ses activités antérieures.
- Je l'ai assez bien connu et, pour avoir fréquenté une personne appartenant au même réseau dans la Résistance, j'ai compris qu'il faisait l'unanimité.
- Il émanait en effet, de cet homme au moral bien trempé, un rayonnement, un charisme qui forçait le respect. Tant par le verbe, le maintien, que par ses actes, il s'imposait à tous comme un leader, un meneur au sens noble. Son autorité cependant était empreinte de bienveillance, de générosité et, toujours, il faisait montre d'une courtoisie qui ajoutait à sa notoriété. Son sens de l'honneur, et aussi des honneurs, il l'a toujours montré dans sa conduite, notamment celle de l'AMO.

Sa fierté trouva l'une de ses récompenses quand lui fut décernée la Légion d'Honneur le 21 février 1963. En outre, une rue de la Ville de Nantes porte son nom.

Le 23 décembre 1989, il s'éteignait chez lui presque dans l'oubli, pour des raisons que nous tairons par déférence pour ses proches.

Il est toujours dans nos mémoires et nous lui rendons, ici encore, l'hommage qu'il mérite pour sa vie et son œuvre.

La première décennie :

Lorsqu'il fonda l'AMO, le Président ASTIC était entouré d'un tout petit groupe, lequel organisait ses réunions au Café de l'Europe, place du Commerce à Nantes.

A cette époque, on comptait 35 membres cotisants. Le trésorier était R. NICOULAUD, le secrétaire nous est resté inconnu. Très vite, les effectifs augmentèrent, notamment avec une vingtaine de pharmaciens de Nantes et des communes environnantes.

Nous savons que R. ASTIC tenait en méfiance les pharmaciens dont il jalousait secrètement le statut social*, mais il avait compris que leur présence conférait une légitimité à l'AMO, tout en tenant solidement les rênes de sa présidence.

(*) Voir les cahiers mycologiques n° 2 de Juin 1990.

Au fil des ans, il élargit ses démarches, vers la Presse, les milieux médicaux (nombre de médecins et vétérinaires deviennent adhérents), les responsables d'Administrations, les corps constitués (Armée, Gendarmerie, ...), la Faculté de Pharmacie, le corps des Sapeurs-Pompiers, etc... Beaucoup sont nommés présidents et membres d'honneur. L'AMO s'étant étoffée par le nombre, des réunions d'initiation et des diaporamas sont organisés dans les locaux du Syndicat de la Coiffure, rue d'Alger. Puis, les premières expositions sont présentées au public dans l'Orangerie du Jardin des Plantes.

Par ailleurs des sorties mycologiques sont proposées aux membres en même temps qu'au public. L'audience de l'AMO s'affirme et, à la fin de 1962, on dénombre 158 sociétaires cotisants.

C'est vers cette époque qu'une section de l'AMO se crée à CHOLET (49), laquelle vécut quelques turbulences internes, assez vite résorbées toutefois ; aujourd'hui, cette section jouit d'une vitalité exemplaire.

1973 – 1974, l'essor :

Ces douze années-là sont celles qui, à mon sens, ont scellé les assises de l'AMO.

D'abord par le nombre d'adhérents qui, de 158 à la fin 1962, passe à 339 membres en 1968 puis à 391 en 1973.

Ensuite, parce que 1963 est une date charnière où des personnages-clés marqueront de leur empreinte leur passage aux responsabilités; outre le président ASTIC, sont nommés :

secrétaire général : M. Antoine GAUTIERtrésorier : M. Gabriel VANNERAUD.

Les finances « tombaient » en des mains expertes. Quant à A. GAUTIER, bien trop tôt disparu en juin 1973, il n'avait pas son pareil pour présenter des séries de diapositives agrémentées d'une musique toujours choisie ; ses « fondus enchaînés », comme il disait, ont enchanté des générations de mycologues débutants et aguerris, voire de simples amateurs.

C'est ainsi qu'en ce temps-là, où les saisons étaient « normales », où la voiture n'était pas encore démocratisée, bien des amateurs-casseroleurs prenaient plaisir à profiter des sorties organisées par l'AMO dans diverses forêts. Les plus anciens d'entre nous se souviennent des dimanches en forêt du Gâvre, notamment, où trois cars affrétés par l'AMO (les transports ALLAIRE de Machecoul) partaient du cœur de Nantes, à 7h 00 du matin, avec leurs passagers équipés de bottes, cirés, paniers et casse-croûtes, nombre d'entre eux munis en plus de manuels de mycologie. Il régnait une festive ambiance pendant les transports. C'était toutefois la corvée pour le trésorier qui devait aller encaisser la quote-part individuelle du coût du transport, l'AMO assumant l'autre part de la dépense.

J'ai le souvenir de cette joyeuse bande qui joignait l'utile à l'agréable en vivant ces sorties avec un enthousiasme qui se révélait jusque dans leurs casseroles. L'un de ces dimanches, l'équipe mettait à petit feu des récipients qui affichaient : homard à l'Armoricaine (par atavisme breton peut-être) et blanquette de veau aux... champignons, comme il se doit, le tout assorti de bouteilles en attente dans les fougères fraîches.

Qui n'a pas en mémoire ces tris des cueillettes – ils duraient près de deux heures – chez « la Mère SURGET », à la Maillardais, près du Gâvre, le long du mur de sa buvette? Les odeurs de galettes et de cidre se mêlaient abondamment à celles des champignons!

Ce fut vers cette fin de période (ou peu après) que de nombreux jeunes talents intégrèrent les rangs de l'AMO: C. BEAUVAIS †, M. BENETEAU, C CHARBONNEAU †, M. DESLANDES, R. GLUARD, , R. HERVÉ, G. OUVRARD, R. SIMON, ... plusieurs d'entre eux sont toujours parmi nous ; ils ont apporté leur dévouement inépuisable à la cause qui les passionne.

C'est également la période pendant laquelle nos réunions furent soumises à des déplacements successifs ; de la rue d'Alger, nous allâmes ici et là, selon les disponibilités de la Ville de Nantes qui nous octroyait des locaux, à titre gracieux. Nos activités s'étoffèrent et, grâce à C. BEAUVAIS qui travaillait à l'imprimerie de la Ville, les adhérents reçurent désormais les programmes des sorties et les comptes rendus de réunions.

L'exposition annuelle change aussi d'espace ; de l'Orangerie du Jardin des Plantes, devenue un peu exiguë, nous présentons notre salon annuel dans des locaux de l'ancien Champ de Mars (aujourd'hui disparu) puis, c'est l'avènement du Parc des Expositions de la Beaujoire.

Dès la première année, en 1971, c'est un plébiscite ; par milliers, les visiteurs font la queue pour entrer dans notre salon qui devient une manifestation incontournable pour nombre de nantais. Nos inaugurations, sous la houlette du président ASTIC, se déroulent dans un faste jamais atteint jusqu'alors. On reçoit le Tout-Nantes portant costumes stricts et tenues militaires aux épaulettes chargées de barrettes. Les discours sont précédés d'un divertissement musical exécuté, tantôt par tel ou tel bagad, tantôt par les sonneurs en grande livrée de chasse de diverses confréries... Nous eûmes, à l'occasion, la venue des Reines de Nantes (reines de la mi-Carême) avec le Roi Carnaval. Il faut savoir que l'une des petites-filles de R. ASTIC fut l'une de ces reines.

Et que dire du vin d'honneur où des plateaux de canapés somptueusement préparés par les mains adroites de quelques épouses circulaient en s'offrant aux bouches gourmandes ; les vins du terroir ponctuaient ces soirées de belle convivialité.

L'AMO avait pris une autre dimension en s'installant dans une croisière pérenne. Alors survint ce mini séisme qui ébranla les superstructures du bâtiment, l'évènement qui fit chanceler notre groupement. Nous étions en décembre 1974 : le président fondateur envoie sa lettre de démission...

1975-2000, l'âge d'or :

La démission du président ASTIC, forcément, provoque un retentissement ressenti par tout l'édifice. Elle fut, selon ce que mes confrères d'alors et moi-même avons vécu, la conséquence d'un fait relativement anodin, d'un malentendu, d'un quiproquo, R. ASTIC ayant perçu que l'une de ses initiatives rencontrait une remise en cause de son autorité. L'homme était fier. En dépit d'une requête collégiale du Conseil d'Administration, il ne revînt jamais sur sa décision.

Que pouvions-nous faire mieux que le nommer Président d'honneur ? Ce qui advint en 1975. Nous le revîmes parfois les années suivantes lors de notre salon à la Beaujoire.

Nous décidâmes donc, début 1975, de redistribuer les rôles dans le Conseil :



- G. VANNERAUD devient président ; il sera, durant ses 23 années de présidence, la seconde grande pointure de l'AMO, parfait continuateur de l'œuvre fondée par R. ASTIC.
- J. GOIX, prend la place de trésorier, tâche qu'il aura accomplie avec un souci de l'exactitude, une précision dans la minutie jusqu'à la fin de 1994 ; vingt ans de bons et loyaux services unanimement appréciés. Il mérite aussi des hommages.
- C. BEAUVAIS est, quant à lui, confirmé dans sa charge de secrétaire qu'il assumait depuis le décès de A. GAUTIER.

C'est ainsi que l'AMO devait entamer l'ère qui allait lui conférer une reconnaissance des plus hauts milieux de la mycologie.

Au cours de cette même année 1975 sera créée la deuxième section de l'AMO, à Boussay, petite commune sise à l'extrême sud-est de la Loire-Atlantique.

Pendant quelques années, l'AMO file tranquillement sur son erre, sans àcoups, forte de ses adhérents dont le nombre reste au plus haut. Les sorties sont toujours organisées dans les forêts, pour la plupart privées, sans que nous rencontrions de difficultés pour obtenir les autorisations, notamment en forêt dite « d'Ancenis » sur la commune de Riaillé, à propos de laquelle on m'a relaté cette anecdote :

« Un dimanche de belle facture par son ensoleillement, deux de nos aimables consœurs s'en revenaient par l'allée principale traversant la forêt, chacune portant un panier où trônaient quelques beaux spécimens de *B. aereus*; ce faisant, elles rencontrent un promeneur qui, après une salutation d'usage, s'extasia : - Oh! les beaux champignons; c'est quoi au juste? Et l'une d'elles de répondre promptement : - Ah! ça, monsieur, ce sont des têtes de nègre... pour aussitôt rougir de confusion en s'apercevant que son interlocuteur était un homme de couleur. Aux excuses aussitôt formulées, il répondit avec un large sourire ».

D'autres jeunes talents rejoignent nos rangs : C. BERGER, P. DELAUNAY, C. MAILLARD, G. MABON. Tous ont intégré le Conseil d'administration, leur inusable engagement a fait gravir de nombreuses marches à l'AMO.

En 1980, se produisit un évènement banal en soi, mais qui eut une résonance dont l'écho persiste encore. Aucun d'entre nous n'avait jamais participé à une session annuelle de la S.M.F. Chaque année, le président VANNERAUD faisait un appel à candidature. Or, cette fois-là, nous fûmes trois à consentir à l'aventure. Le congrès avait lieu à Grenoble ; nous partîmes comme prévu : Claude BERGER, Max DESLANDE et moi-même.

Dans un cadre touristique et ensoleillé, nous fûmes tous trois impressionnés par ce que nous découvrions. Lors du retour en train, nous évoquâmes longuement nos impressions, conscients du fossé qui nous séparait dans nos pratiques de mycologie locale et celles des mycologues chevronnés que nous avions côtoyés pendant une semaine. Nous en fîmes un compte rendu aussi clair que possible en insistant sur la nécessité pour notre association d'élargir sa vision de la mycologie.

La décennie 1980 fut, à ce titre et sans aucun doute, celle qui aura définitivement propulsé l'AMO dans la sphère des milieux mycologiques reconnus nationalement.

Plusieurs d'entre nous assistent désormais aux sessions annuelles de la S.M.F. et participent également à des séminaires organisés ici ou là. On s'équipe (microscopes, réactifs, monographies...) on rencontre, on échange avec des mycologues de renom, bref, on étudie enfin nos récoltes.

Notre salon annuel, toujours à la Beaujoire, se peaufine et devient ce qui se fait de mieux en France (aux dires des plus avertis) grâce à l'espace de 1500m2 qui nous est alloué.

C'est d'ailleurs peu après, en 1982, que nous convions d'illustres mycologues, lors de nos expositions d'automne, à venir découvrir notre prestation ; ainsi, parmi les plus illustres, avons-nous eu le plaisir d'accueillir, à plusieurs reprises, H. ROMAGNESI, J. MELOT, H. MESPLEDE et Madame. Leurs éloges nous confortèrent dans la démarche que nous avions entreprise pour présenter au public une exposition d'excellence.

Sans doute doit-on à cette initiative d'avoir été retenus pour prendre en charge le congrès annuel de la SMF en 1985, mémorable par la sécheresse qui, hélas, affecta notre contrée cette année-là. Nous savons néanmoins que notre organisation fit belle impression ; on en parla longtemps en termes flatteurs.

Parallèlement, notre bibliothèque s'élargit, par l'achat de tout, ou presque, ce qui s'écrit sur les champignons ; il est vrai que la littérature, en la matière, prend une ampleur qui ne s'est pas démentie depuis. Nous vendons de plus en plus de livres lors de nos salons, ainsi qu'à nos adhérents. Il en résulte que nous enrichissons ainsi régulièrement nos rayonnages grâce à la remise gratuite d'un ou plusieurs ouvrages. Nous devons cette pratique intelligente à notre bibliothécaire, Janine. AMARGER, douée d'un sens exceptionnel du commerce et infatigable interlocutrice des auteurs et maisons d'édition, tant en France qu'à l'Etranger.

En 1987, une troisième section de l'AMO, initiée par R. CHEREAU, notre président actuel, est créée au Sud-Loire ; c'est notre section « du Pays de Retz ». Sous sa direction, cette section trouve rapidement ses marques et, comme celles de CHOLET et BOUSSAY, organise son exposition annuelle dans diverses communes de son aire d'influence.

Nous nous heurtons tous, désormais, au phénomène de dérégulation climatique, avec des étés qui se prolongent, sans pluies ou presque, ce qui nous contraint à monter de véritables expéditions, souvent très loin, là ou selon quelques informations recueillies, des précipitations ont provoqué des pousses. Ce fut le cas lors des automnes 1989 et 1990, et ceux d'entre nous qui en furent les acteurs s'en souviennent toujours.

Dans les mêmes temps, à l'automne 1988 précisément, je suggérais au président VANNERAUD que nous pourrions nous grandir en éditant un fascicule traitant des champignons et des activités de l'AMO. L'idée plut et c'est ainsi que naquirent nos « Cahiers Mycologiques Nantais » dont l'intérêt s'est affirmé, au fil des années, chez nos homologues, jusque hors de nos frontières. Par voie d'échanges, nous étoffons nos bases d'informations avec des publications de sociétés françaises et des pays frontaliers.

Dans cette première moitié de la décennie 1990, notre audience atteint son apogée avec plus de 400 adhérents.

La fin de siècle, couronnera maintes entreprises de l'AMO. En effet, nous nous impliquons dans plusieurs démarches d'envergure :

- l'inventaire national des mycota français, sous l'égide de R. COURTECUISSE,
- le programme RENECOFOR (Réseau national de suivi des écosystèmes forestiers) avec le concours de l'ONF. Deux des nôtres, G. MABON et G. OUVRARD, sont retenus pour suivre une placette de 2 ha, en forêt du Gâvre, isolée afin d'être soustraite à la pression anthropique.
- la liste rouge des espèces menacées ou en voie de disparition, sous la houlette de J. MORNAND.
- la coordination nationale des sociétés et groupements mycologiques français (délégué de l'AMO : G. MABON)

Nous avons par ailleurs entrepris et réalisé l'inventaire de la flore fongique en forêt de Juigné-les-Moutiers (toujours disponible) pour laquelle nous avions des recensements avec suffisamment d'années de recul.

Le dynamisme reconnu de l'AMO conduisit les responsables de la SMF à nous solliciter pour organiser un 2^{ème} congrès à Nantes ; il eut lieu en 1997, année un peu plus propice que 1985 quant aux poussées, mais cependant pas aussi riche que nous l'espérions.

En début de 1995,nous sommes conduits à remanier le bureau par suite de la démission de notre trésorier, J. GOIX, pour convenance personnelle. Durant une année, sorte d'intérim, Josiane LHERMITTE tiendra les cordons de la bourse puis, Christiane GUILLARD lui succédera dès 1996, avec le même dévouement que celui de ses prédécesseurs. Le poste de secrétaire assuré depuis plus de vingt ans par C. BEAUVAIS sera ensuite dévolu A. RAIMBAULT encore titulaire du poste aujourd'hui.

Deux autres garçons doués, chercheurs infatigables et passionnés, P. RIBOLLET et B. FRECHET, sont venus renforcer nos rangs en rejoignant le conseil d'administration.

En somme, tout va bien dans le meilleur des mondes mycologiques, lorsque nous apprenons l'implacable maladie qui frappe le président G. VANNERAUD. On comprend, dès lors, qu'il souhaite passer la main ; en 1998, je lui succède à cette responsabilité, sans en avoir jamais brigué l'honneur.

Et ce moment redouté de la disparition du président VANNERAUD nous frappa, plus tôt que nous ne l'appréhendions, le 11 décembre 1999. L'AMO se mit en deuil et porte toujours un crêpe sur sa mémoire collective.

L'AMO dans le nouveau siècle :

Aujourd'hui, Madame G. VANNERAUD est devenue notre Présidente d'Honneur ; nous en sommes fiers.

Nous sommes donc entrés dans le troisième millénaire, un peu orphelins, mais avec la même ferveur que mirent nos éminents prédécesseurs pour impulser à l'AMO une vitalité soutenue. A cet égard, bien qu'il soit impossible de les citer exhaustivement, je voudrais rendre un hommage appuyé à quelques-uns des nôtres, aujourd'hui disparus, mais qui ont été les artisans dévoués dans la trajectoire de l'AMO, où ils ont laissé leur empreinte, tous membres du CA: F. LEFEUVRE, P. BOURDET, M. DOUILLARD, C. LAGADEC et C. BEAUVAIS... je n'aurai garde d'oublier toutes les épouses qui, dans l'ombre, ont épaulé leurs maris respectifs avec une efficacité qui forçait l'admiration. Ils ont beaucoup donné, ils méritent notre reconnaissance, ainsi que tous ceux, si nombreux, auxquels on doit l'épanouissement de notre association.

En février 2002, poussé par d'autres activités dévoreuses de temps et compte tenu des sujétions d'astreintes liées à la présidence, je demandais à mes collègues de me nommer un successeur; cela se fit en la personne de R. CHEREAU lequel, au seuil de la retraite de sa vie professionnelle, consentit à présenter sa candidature. Toujours en poste aujourd'hui, il a révélé une remarquable qualité de gestionnaire; son dynamisme, sa disponibilité, sa perception acérée de l'essentiel sont garants de la bonne continuité de l'AMO.

Nous sommes aujourd'hui en vitesse de croisière ; tantôt ici, tantôt là, nous infléchissons ou élargissons nos pratiques, afin de nous adapter aux immanquables évolutions de la modernité comme, par exemple, notre nouvel équipement informatique pour la vidéo.

C'est encore ainsi que nous fûmes conduits à modifier, en 2002, nos modalités d'organisation du Salon d'automne. Deux raisons concordantes nous poussèrent au changement :

- ce fut d'abord le double constat, d'une part du décalage de saison, pour notre région, où les pousses ne se déclenchent (sauf exception) que dans la seconde moitié d'octobre, et, d'autre part, de notre inexorable chute d'audience du public, ceci expliquant cela, avec la perte des droits d'entrée qui en découle,
- ensuite, la proposition de la Société d'Economie mixte qui gère la Beaujoire de nous insérer dans le salon multiforme dit « Les automnales », en début novembre chaque année, à titre gratuit mais évidemment avec l'abandon des droits d'entrée.

Comme les locaux, avant cela, nous étaient loués fort cher et que nous ne rentrions plus dans nos frais, l'idée était tentante. Le CA l'adopta finalement et, à l'expérience, s'en félicite car, ce faisant, nous recevons des visiteurs « neufs » qui découvrent les champignons et se montrent souvent très intéressés.

Tout récemment, la Coordination des Associations Mycologiques de l'Ouest (CAMO) vient de se commuer en Fédération (FAMO) avec des statuts approuvés et en cours de publication au J.O. Des pages lui sont consacrées à l'intérieur des présents Cahiers.

L'AMO était pressentie pour être le pivot, la pierre angulaire de la toute neuve fédération. Nous y avons consenti. C'est une page différente de notre association qui est en train de s'écrire.

Nous allons nous trouver là en face d'une autre responsabilité, conscients que cette nouvelle marque de confiance mobilisera nos forces ; nous y sommes prêts, nous l'assumerons, nous l'assuments déjà.

* * * * *

Pour écrire ces pages, il m'est apparu nécessaire de relater la chronologie des principaux évènements, des étapes essentielles qui ont rythmé la vie de notre association en éludant forcément tout ce que le travail de compilation révélait de superflu ou de faits mineurs. Ce n'est donc pas une narration exhaustive qui eut nécessité toutes les pages, au moins, des présents Cahiers.

En outre, la tâche fut malaisée en raison d'une absence quasi-totale d'archives, celles-ci ayant définitivement disparues avec le président ASTIC, à son domicile qui était le siège de l'AMO.

Ceux de nos adhérents qui n'ont pas connu l'AMO d'autrefois pourront cependant, à travers ces lignes, avoir une idée de sa progression dans le temps.

Nos effectifs, dans une variation annuelle de faible ampleur, sont stabilisés sur le nombre de 350. Notre action s'est par contre décuplée en efficacité, par l'évolution de nos propres connaissances, la qualité de présentation de nos salons d'automne, la richesse de notre bibliothèque, nos engagements dans diverses instances et par l'accroissement continu des sollicitations, de tous horizons, pour accompagner des groupements de néophytes dans leur soif de connaître...

Tout cela a des résonances, tout cela est apprécié. C'est ainsi que l'AMO est pressentie pour organiser un autre congrès national de la SMF – le 3^{ème} en 24 ans – à l'automne 2009.

Vous aurez noté que je cite souvent les noms des uns et des autres en usant de termes élogieux. C'est que tout simplement, je ressens un vrai sentiment d'admiration à leur égard. Ils ont tous contribué à l'essor de l'AMO, chacun à sa manière, en donnant le meilleur d'eux-mêmes, parfois avec abnégation, mus par un semblable enthousiasme pour appréhender les questions de la mycologie, un souci analogue de créativité, une commune envie d'entreprendre et réussir. Leur contribution fut et demeure un exemple.

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS MYCOLOGIQUES DE L'OUEST, LA F.A.M.O. EST NÉE

Alain Bellocq, Président fédéral, 29 rue Villiers de l'Isle-Adam - 35000 RENNES abellocq@free.fr

1960: 11 sociétés dauphinoises et savoyardes fondent la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie (F.M.D.S.) devenue depuis 2005 la **Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie**. Tous les mycologues connaissent son bulletin de très grande qualité paru dès 1961.

1983: La Coordination des associations mycologiques de la façade méditerranéenne se met en place. Elle devient la **Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes** (F.A.M.M.) en 1986. Elle regroupe les sociétés du Languedoc-Roussillon, de la Provence-Côte d'Azur, la Corse ainsi que l'île de Malte. Elle participe à la Conférence Européenne de Mycologie Méditerranéenne (C.E.M.M.) à partir de 1993.

2001 : Les sociétés d'Alsace-Lorraine et Franche-Comté forment la **Fédération Mycologique de l'Est**. (F.M.E.).

Les associations mycologiques de l'Ouest, à l'initiative de Jean MORNAND, à l'époque Président de la Société Mycologique de France (S.M.F.), souhaitent aussi s'organiser. Une première réunion regroupant 28 personnes se tient au Mans en 2001 sous le nom de « Coordination des Associations Mycologiques de l'Ouest » : la C.A.M.O.

Depuis, chaque année, une rencontre a lieu un week-end d'avril dans un département différent : 2001 Le Mans (72) – 2002 Angers (49) – 2003 Braspart (29) – 2004 Piriac (44) – 2005 Montebourg (50) – 2006 Longeville (85) – 2007 Plœmeur (56).

Cette C.A.M.O. n'a rien d'officiel et, hormis le caractère sympathique de la manifestation, beaucoup de mycologues ne perçoivent plus l'intérêt d'une telle structure.

En 2006, René PACAUD, ayant pris la suite de Jean MORNAND comme coordonnateur, ne désire plus continuer et me propose de lui succéder.

Je décide alors, avec l'appui des présidents des principales associations mycologiques de l'Ouest et, en particulier René CHÉREAU, Président de l'Association Mycologique de l'Ouest, de créer une fédération : la **Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest** (F.A.M.O.).

Rien n'est simple car à cette époque, un projet de confédération est à l'étude chez les 3 fédérations déjà existantes. Certains membres du bureau de la **S**ociété **M**ycologique de **F**rance (dont je fais partie) émettent, à juste titre, des craintes quant à cette initiative de confédération. Régis COURTECUISSE est alors élu Président de la S.M.F. et, aussitôt, il désamorce les conflits. Il précise la position

de la S.M.F. par rapport aux fédérations qui seront, désormais, représentées à son Conseil d'Administration. Rien n'empêche plus la création d'une fédération dans l'Ouest.

Une réunion préparatoire a lieu le 20 février au siège de l'A.M.O. avec presqu'une trentaine de participants dont Régis COURTECUISSE. Les principaux problèmes sont abordés avec une étude des statuts et du règlement intérieur. On discute du montant d'une cotisation, du partenariat avec la S.M.F. et de la parution d'une lettre d'information et (ou) d'un bulletin. On nomme les membres du bureau, du comité de lecture et les vérificateurs aux comptes.

Au moment où j'écris ces lignes, la fédération a été déclarée en préfecture de Nantes (le siège a été choisi au siège de l'A.M.O.) et nous attendons la parution au Journal Officiel.

Bureau de la FAMO

Président : Alain Bellocq (Mycologiades Internationales de Bellême) Vice Président : René Chéreau (Association Mycologique de l'Ouest)

Secrétaire : Mikela Gérard (Société Mycologique de Rennes)

Secrétaire adjointe : France Ledoux (Société Mycologique de Rennes)

Trésorier : Jean David (Association Mycologique de l'Ouest)

Trésorière adjointe : Chantal Maillard (Association Mycologique de l'Ouest) Animateur Fédéral : Gilbert Ouvrard (Association Mycologique de l'Ouest)

Vérificateurs aux comptes

Hubert Gervais (Groupe Mycologique Nazairien) Jean-Noël Le Foll (Groupe Mycologique Nazairien)

Responsables du bulletin

René Chéreau (Association Mycologique de l'Ouest) Brigitte Capoën (Société Mycologique des Côtes-d'Armor)

Comité de lecture

Régis Courtecuisse (Société Mycologique de France)

Pascal Hériveau (Association Mycologique et Botanique de Plœmeur - Morbihan)

Christian Lechat (Société Mycologique du Massif d'Argenson)

Gilles Mabon (Association Mycologique de l'Ouest)

Jean Mornand (Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou)

Gilbert Ouvrard (Association Mycologique de l'Ouest)

Jacques Péger (Association Mycologique de l'Ouest)

Jean-Louis Surault (Société Mycologique du Poitou)

Plusieurs commissions sont prévues dont une qui sera consacrée à l'histoire de la mycologie dans l'Ouest avec Pascal Hériveau.

Certains mycologues qui redoutent un élargissement trop grand du territoire couvert par la fédération de l'Ouest souhaitent, dans un premier temps, s'en tenir aux 15 départements qui assistent aux réunions C.A.M.O. Cependant, une ouverture vers la Charente-Maritime dont les mycologues participent à de nombreuses manifestations de l'Ouest est acceptée.

Le territoire couvert par la F.A.M.O. comprend donc 5 régions avec 16 départements (dont 9 maritimes).

Région Bretagne

Côtes-d'Armor (22), Finistère (29), Ille-&-Vilaine (35) et Morbihan (56)

Région Centre - Val de Loire

Indre-&-Loire (37)

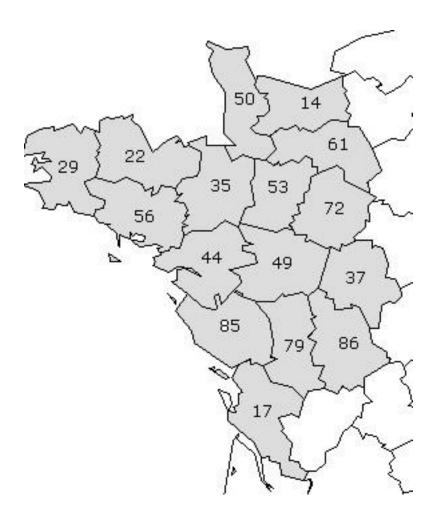
Région Basse-Normandie Calvados (14), Manche (50), Orne (61)

Région Pays de la Loire

Loire-Atlantique (44), Maine-&-Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72) Vendée (85)

Région Poitou-Charentes

Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79), Vienne (86)



Quels sont les avantages de passer de coordination à fédération ?

- Une existence réelle vis à vis des collectivités et instances officielles.
- La possibilité d'éditer une lettre ou (et) un bulletin (au départ quelques pages dans le bulletin de l'A.M.O.).
- La mise en place, avec les universités, d'un diplôme de mycologie après une formation (5 universités sont favorables au projet : Angers, Caen, Poitiers, Nantes et Rennes).
- Une meilleure coordination des manifestations mycologiques de l'Ouest avec des sorties communes.
- Une collaboration efficace avec la S.M.F. et les trois autres fédérations.
- La création d'un site (actuellement une page du site de l'A.M.O. est réservée à la fédération).

Je souhaite que cette fédération garde un caractère convivial tout en permettant à la mycologie de l'Ouest de faire un grand pas en avant, en particulier dans les domaines de la prévention, de la formation et de l'information.

La F.A.M.O. est représentée à la Conférence Annuelle des Fédérations et Associations Mycologiques à Saint-Jean-la-Vêtre (42) les 11, 12 et 13 mai 2007.

L'assemblée générale est prévue à Erquy (22) en avril 2008.

0_0_0_0_0_0_0_0

Vous pouvez contacter l'AMO par messagerie :

AMO - René CHEREAU : rene.chereau@wanadoo.fr

Claude BERGER : <u>bergerclaude@club-internet.fr</u>
Alain GOURICHON : <u>alain.gourichon@wanadoo.fr</u>

Gilles MABON : gilles.mabon@free.fr
Chantal MAILLARD : jlmaill@club-internet.fr
Gilbert OUVRARD : gilbert.ouvrard@orange.fr

Et la FAMO:

Alain Bellocq : abellocq@free.fr

Nectria decora (Wallr.) Fuckel 1870, espèce fongicole peu commune

Pascal Ribollet - 13, avenue de la Ferrière - 44700 Orvault

Résumé: L'auteur décrit une récolte de *Nectria decora*, puis présente et situe brièvement les genres *Nectria* et *Calonectria* au sein de la Division des *Ascomycota*.

Mots Clé: Ascomycètes, Pyrénomycètes, Calonectria decora, Nectria decora, Nectria massariae.

Récoltes :

Des centaines d'exemplaires le 10 janvier 2006 sur branches mortes encore cortiquées de *Acer* rassemblées en tas, à Nantes (44), quartier de la Mulotière [MER 1223D11]

Macroscopie: (photos n° 1 et 2 p. 23)

Périthèces d'un diamètre de 0,2-0,3 mm, de forme ovoïde, crème pâle à jaune d'œuf, à sommet plus foncé tirant sur l'orangé, d'aspect tomenteux, agglomérés par groupe de (6) 10-25 (40) individus sur un subiculum blanchâtre discret. Croissance exclusive sur et autour des ostioles de vieux exemplaires de *Massaria* ssp., des pyrénomycètes dont le sommet affleure sous l'écorce de l'hôte [cf. photo de coupe].

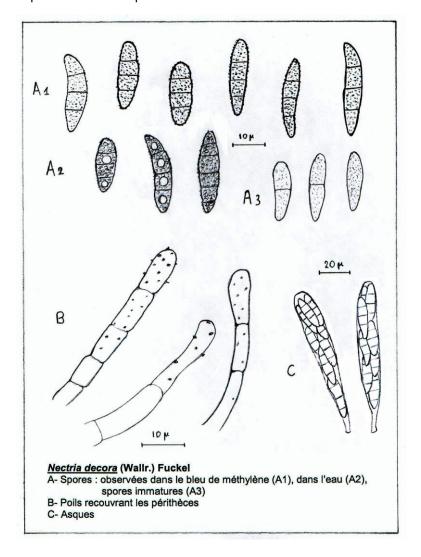
Microscopie:

Spores: (20) 22-34 (38) x (5,5) 6,5-7,5 μm, de forme plus ou moins fusoïde ou naviculaire et élancée, droites ou à peine courbes, parfois légèrement tronquées à une extrémité, farcies de guttules (visibles dans H2O seulement). Rapport longueur/largeur (Q) très variable, compris entre 3 et 6,7, d'une moyenne de 4,6 (50 spores mesurées). Parois hyalines, finement et densément ponctuées de petites verrues ; 3 cloisons (exceptionnellement 5) apparaissent à maturité. Les spores sont le plus souvent bisériées dans les asques.

Note : on retrouve souvent dans la préparation microscopique des spores de *Massaria*, facilement reconnaissables à leur couleur noirâtre et à leurs grandes dimensions (vers 90 x 25 μ m).

Asques : 90-110 x 13-20 μ m, à stipe très court (jusqu'à 10 μ m), à apex ne réagissant pas au réactif de Melzer, très difficiles à observer : probablement très fines, les parois sont pratiquement invisibles.

Paraphyses absentes, comme pour toutes les espèces de l'ordre des Hypocréales. Poils recouvrant la fructification : 45-55 x 5 μ m, hyalins, cloisonnés plusieurs fois, lâchement ponctués dans la partie haute.



Discussion:

Sans doute à cause de ses spores pluricloisonnées, cette petite espèce a « séjourné » dans le genre *Calonectria* De Not., baptisée *Calonectria decora* (Wallr.) Sacc en 1878, puis *Calonectria massariae* (Pass.) Sacc. en 1883, par allusion à sa croissance sur les vieux exemplaires du genre *Massaria*.

Au fil des découvertes de nouvelles espèces et des recombinaisons, la famille des Nectriaceae s'est enrichie de nouveaux genres. Paranectria et Pronectria (sur les lichens), Trichonectria, Nectriopsis (parasite des champignons ou des myxomycètes, présence d'un subiculum), Bryonectria (sur les mousses), Halonectria (sur les algues marines) et bien d'autres encore, sont porteurs de noms qui témoignent de leur parenté proche avec le genre Nectria. Ils restent cependant - jusqu'à nouvel ordre - distincts de Nectria, le plus souvent par leur habitat particulier ou par le cloisonnement des spores des espèces qu'ils regroupent.

Le genre *Calonectria* (le préfixe –*calo* signifie « joli ») fait partie de ce groupe : créé en 1887, il rassemble des espèces proches des *Nectria* aux spores munies de plus d'une cloison. Un critère plus récent (Rossman, 1979) est la présence du genre anamorphe (stade assexué) *Cylindrocladium*, agent pathogène des plantes tropicales. De plus, la couche externe des périthèces est faite d'une *textura globosa* assez grossière, d'où un aspect rugueux sous la loupe.

Dans le même temps, le genre *Nectria* s'est élargi et peut inclure, par exemple, des espèces aux spores pluriseptées comme *Nectria pseudopeziza* (Desm.) Rossman, placé avant 1979 dans les *Calonectria*.

Les deux genres semblent donc se confondre en partie, d'où les fréquents changements de noms subis par notre espèce.

Au sein des Ascomycota, on peut situer les genres Nectria et Calonectria comme suit :

- * Pyrénomycètes (Sous-classe): asques enfermées dans des poches, les périthèces.
 - * Hypocreales (Ordre): corps fructifère de couleur vive, sans aspect « charbonneux »; pas de paraphyses, appareil apical ne réagissant pas à l'iode.
 - * Hypocreaceae (Famille): spores non filiformes.
 - * Nectria (Genre) : périthèces superficiels ou plus ou moins immergés dans le substrat, spores le plus souvent bicellulaires, anamorphes de genres variés.
 - * Calonectria (Genre) : périthèces rugueux ou sétuleux, superficiels <u>et</u> spores pluricloisonnées et anamorphe de genre *Cylindrocladium*.

Rappelons pour terminer que la croissance sur de vieux Pyrénomycètes n'est ni un critère générique, ni l'apanage de *Nectria decora* : d'autres espèces de ce genre (*N. episphaeria*, *N. purtonii*, *N. leptosphaeriae...*) viennent sur le même genre de substrat. Elle est par contre, à notre connaissance, le seul Ascomycète à coloniser de façon exclusive les vieux *Massaria*.

Bibliographie:

BARAL, O. 2002 - CD-ROM Ascomycètes I, fichier HB6610a.

BEENKEN, L. 1997 - Nectria decora (Wallr.) Fuckel und ihre Anamorphe Fusarium ciliatum Link, sporophage Parasiten auf Massaria inquinans – Mycologia bavarica 2:48-60.

SACCARDO, P.A. 1878 - Enumeratio Pyrenomycetum Hypocreaceorum hucusque cognitorum systemate carpologico dispositorum - Michelia, 1(3): 277-325.

Calocybe hypoxantha var. occidentalis M. Bon 1988

Bernard Fréchet - Kermoret - 44410 ASSERAC

Etude de 2 récoltes effectuées au début de cette année sur la commune de Mesquer-Quimiac, à une quinzaine de mètres de la plage de Lanséria, sous *Cupressus macrocarpa* (Cyprès de Lambert) sur sol sableux et sous une épaisse litière d'aiguilles de cyprès. Les carpophores n'étaient pas apparents à l'air libre ; ils formaient de petits monticules sous la couche d'aiguilles.

- 7 exemplaires le 15 janvier 2007
- 4 autres le 14 février présentés lors de notre réunion hivernale du 18 février.

Description: (photo 3 p. 23)

Chapeau: convexe et relativement charnu, presque plan avec une marge nettement enroulée de 5,5 à 9 cm en moyenne, à l'exception de 2 spécimens, l'un de 12 cm., l'autre de 12,5. La cuticule était couverte de sable et d'humus, ce qui rend difficile l'observation de l'aspect et de la couleur de celle-ci. Aussi, lors de la première récolte, j'ai lavé, dans une propriété voisine où je travaillais, 3 exemplaires que j'ai laissés ensuite bien se ressuyer. Le soir, je déterminais l'espèce et téléphonais à mon collègue Gilbert Ouvrard qui m'orientait vers la variété occidentalis.

La cuticule des 3 exemplaires lavés était grisâtre, glabre, brunissant légèrement, en raison des frottements effectués lors du nettoyage, avec des colorations mauve lilacin nettement plus prononcées vers la marge.

Lames: Très serrées, fines, émarginées, d'un beau jaune assez pâle mais nettement plus prononcé chez les exemplaires lavés.

Stipe: 5-8 cm x 2-4 cm, plein et ferme d'un blanc sale brunissant légèrement à la manipulation, avec la présence de quelques rhizoïdes. Lors de la première récolte, trois exemplaires présentaient un stipe nettement bulbeux.

Chair: assez épaisse, environ 2,5 à 3 fois l'épaisseur des lames, blanchâtre brunissante. Une odeur farineuse se dégage surtout sur un exemplaire cassé lors de la récolte, nettement moins perceptible sur les exemplaires entiers puis, celle-ci a tendance à disparaître et à devenir plus fongique et terreuse avec des relents raphanoïdes.

Spores: 5-6 x 3,5-4 µm. elliptiques à subglobuleuses avec un petit apicule.

Remarques:

Cette belle espèce, très tardive, ou très précoce, serait à rechercher dans son habitat bien spécifique (milieu sableux et sous cyprès) car elle doit être plus souvent présente dans des stations analogues à celles que nous avons découvertes sur notre littoral.

BON M., 1988. - Flore mycologique du littoral. Doc. Mycol. 19 (74): 62-64.

Bon M., 1994. – Deux *Lyophylloideae* intéressantes et le genre *Gerhardtia st.* et *nom. Nov.* Doc. Mycol., 24 (93) : 65-68.

Bon, M., 1999. – Les collybio-marasmioïdes et ressemblants. (Ordre des *Tricholomataceae*). (Sous-ordre *Collybiineae*). Flore mycologique d'Europe.5. Doc. Mycol., Mémoire Hors Série n° 5, Amiens, 171 pages.

RIOUSSET, L., 1994 – Calocybe hypoxantha (Josserand & Riousset) Bon. Bull. Fédér. Assoc. Mycol. Médit. n° 5 :44-46.

SARCODON GLAUCOPUS, détermination difficile

Gilbert OUVRARD - 33, rue des Babeaux - 44150 SAINT-GÉRÉON gilbert.ouvrard@orange.fr

Résumé: L'auteur fait part ici des difficultés qu'il a rencontrées pour déterminer correctement ce champignon et de l'obligation de faire rapidement après la cueillette une fiche de description macroscopique pour noter les éléments fugaces : couleurs, odeur, saveur...

Mots Clé: Basidiomycota, Thelephorales, Bankeraceae, Sarcodon, Sarcodon martioflavus, Sarcodon glaucopus.

Récolte le 7 janvier 2007, à Pénestin (56), (MEN 1022A), sous pins maritimes et chênes verts, 1 exemplaire âgé, 2 autres en état avancé, laissés sur place, leg. Bernard FRÉCHET.

Fructification stipitée, assez irrégulière, ± concrescente (le pied se divise rapidement pour faire l'ébauche de 3-4 carpophores, qui se rejoignent finalement pour n'en former qu'un seul).

<u>Chapeau</u> 10-15 cm, de forme grossièrement arrondie-ovalisée, aplani, ondulé-bosselé, avec le centre légèrement déprimé.

<u>Revêtement</u> piléique lisse, sur lequel se dessine par endroits un début de diffraction formant des écailles apprimées assez larges. Cette surface marron rougeâtre s'éclaircissant en séchant est finement veloutée, un peu comme une peau de daim usagée, dont elle rappelle la couleur, en plus foncé. Dans les endroits se diffractant, la couleur est plus sombre, brun-rougeâtre foncé. La cuticule est également déformée par quelques craquelures radiales. La marge assez épaisse, sinueuse, est divisée en lobes par quelques incisions.

La <u>face inférieure</u> (fertile), tourmentée, est constituée comme il est dit plus haut d'un agrégat de plusieurs carpophores. Elle est ornée de fins aiguillons assez serrés, courts, 4-5 x 0,3-0,4 mm, subulés (en forme d'alène), subdécurrents, séparables du chapeau. La couleur est gris-brunâtre à reflets argentés, devenant pourpre-brun.

<u>Pied</u> un peu excentré, assez court, 4 x 0,8-1 mm, trapu, fusiforme, se divisant à mihauteur (voir ci-dessus), plein, ferme, feutré, roux-abricot à brun-orangé.

<u>Chair</u> ferme, épaisse, fibreuse, blanc-jaunâtre, puis brunissant à l'air et au toucher, gris-noirâtre à la base du pied.

Odeur farineuse prononcée à la coupe.

Saveur rappelant un peu l'odeur puis très amère.

Microscopie:

Spores gibbeuses 5(5,5-6)6,5 x 3,5-4-4,5 µm, à contour très irrégulier, ornées de nombreux tubercules grossiers, arrondis-anguleux.

Hyphes non bouclées.

Discussion:

Notre collègue avait déjà trouvé, à peu près au même endroit, au début de l'année 2006, un exemplaire sec, partiellement cassé, déterré. N'ayant pas pu en faire l'étude sur le frais, j'hésitais à l'époque entre **Sarcodon leucopus** (Pers.) Maas Geest. & Nannf. 1969, et **Sarcodon martioflavus** (Snell, Harrison & Jackson) Maas Geest. 1964, tout en privilégiant plutôt la seconde hypothèse. Je n'avais pas fait d'observation microscopique, ce qui m'aurait alors permis de séparer les deux espèces. La première étant bouclée mais pas la seconde.

Notre confrère avait encore trouvé, le 19 novembre 2006, dans la même zone, un exemplaire pratiquement identique à celui décrit ci-dessus, mais de plus petite taille, avec cette fois, sur presque toute la surface cuticulaire, de faibles diffractions un peu concentriques formant des écailles apprimées. La couleur de la chair à la base du pied n'a pas été vérifiée. L'exsiccatum a été conservé pour être comparé à une récolte ultérieure.

Je trouve ce dernier macroscopiquement très proche de celui décrit plus haut. La chair du champignon sec est également amère, il a aussi une microscopie identique. Pour moi, Il s'agit vraisemblablement de la même espèce.

Après avoir cherché, à l'aide des clés, dans plusieurs ouvrages, je n'arrive pas à bien cerner cette espèce. Au début, je penche pour **Sarcodon martioflavus** comme je l'avais fait l'an dernier. Le revêtement cuticulaire n'est peut-être pas assez velouté? Les dimensions sporales sont dans la norme. La couleur de la chair à la base du pied me semble assez proche, mais l'amertume de celle-ci élimine définitivement cette hypothèse.

Je reprends les clés ; dans la section *Scabrosi*, nous avons : la chair à la base du pied bleuâtre, verdâtre, gris-verdâtre, bleu-noirâtre, (ces couleurs n'étant pas toujours très évidentes, cela peut prêter à confusion et orienter la recherche dans une mauvaise direction), notre champignon étant âgé, la nuance n'est pas très nette. Je suis persuadé alors que c'est dans cette section que notre récolte doit être classée. Avec son revêtement cuticulaire velouté, lisse, mat, se déchirant tardivement en écailles apprimées, je ne trouve que *Sarcodon glaucopus* comme détermination possible. La macroscopie est proche, les spores vont bien avec cette espèce, l'odeur et la saveur aussi.

Je ne trouve rien de mieux, mais j'hésite toujours. Je décide alors de consulter un mycologue ami : le Docteur BOIFFARD, de la Roche-sur-Yon, bien connu pour ses travaux sur les lépiotes, géastres...et qui m'a déjà conseillé à plusieurs reprises. Je

lui envoie ma description, deux photographies, mes observations et une moitié de mon exsiccatum afin d'avoir son avis toujours précieux sur cette fragile identification. Quelques jours plus tard, dans sa réponse, il précise que, selon lui "l'aspect de l'extrémité inférieure du pied de ce sarcodon le fait entrer à coup sûr dans la section Scabrosi et que dans cette section les clés le conduisent à Sarcodon glaucopus" Maas Geest. & Nannf. 1969, (= Sarcodon amarescens Quélet 1883), dont "les spores sont tout à fait conformes à ses observations".

Cette espèce, comme la plupart des *sarcodons*, est rare chez nous. La station doit donc être protégée.

A. Parrot signale **Sarcodon amarescens** rare dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Dans Bourdot et Galzin il est donné en Alpes-Maritimes, Aveyron, Valais.

La répartition de **Sarcodon glaucopus** est assez restreinte sur le territoire français comme l'indiquent les données de l'inventaire national où il est signalé dans seulement 11 départements : **07** ; **24** ; **38** ; **39** ; **43** ; <u>45</u> ; **66** ; <u>73</u> ; **83** ; **84** ; **85** et semble en voie de disparition dans le **66** (Lafuente).

Pour l'écologie, il est noté : Vaccinio-Piceion II ; *Picea / Corylus ; Cedrus ; Pinus silvestris ; Quercus ilex*.

J'adresse ici mes plus vifs remerciements au Docteur BOIFFARD pour ses conseils avisés et pour l'étude qu'il a bien voulu faire de notre champignon.

Je remercie également Régis COURTECUISSE qui m'a transmis copie de la fiche **Sarcodon glaucopus** de l'inventaire des Mycotas Français et a accepté de relire mon texte.

Ouvrages utilisés pour la détermination :

BOURDOT, H. & A. GALZIN. 1927. - Hyménomycètes de France. Éd. Lechevalier, Paris, 762 p.

BREITENBACH, J. & F. KRÄNZLIN. 1986. - Champignons de Suisse, vol. 2. Éd. Mykologia, Lucerne, 412 p.

CETTO, B. 1983 e 1990. - I Funghi dal Vero 3. Éd. Saturnia, Trento, 654 p.

CETTO, B. 1989. - I Funghi dal Vero 6. Éd. Saturnia, Trento, 720 p.

CORFIXEN, P., F. E. ECKBALD, N. HALLENBERG, E. B. HANSEN †, L. HARMSEN †, K. HAUERSLEV, K. HØILAND, M. JEPPSON, A. KÄÄRIK, L. KERS, H. KNUDSEN, M. LANGE, J. A. NANNFELDT †, T. NIEMELÄ, O. PERSSON, J. E. PETERSEN, P. ROBERTS, Å. STRID, S. SUNHEDE, A.-E. TORKELSEN, T. ULVINEN, J. VESTERHOLT. 1997. - Nordic Macromycètes, vol. 3, (Heterobasidioid, Aphyllophoroid and Gastromycetoid, Basidiomycètes). Nordsvamp, Copenhagen, 444 p.

JÜLICH, W. 1989. - Guida alla determinazione dei funghi (Aphyllophorales, Heterobasidiomycetes, Gasteromycetes), vol. 2. Éd. Saturnia, Trento, 597 p.

MAAS GEESTERANUS, R. A. 1975. - *Die terrestrischen Stachelpilze Europas,* Koninkl. ned Akad. Wet., Amsterdam, 127 p.

PARROT, A. 1980. – Hydnes terrestres du Sud-Ouest de la France, *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, T. 11, p. 181-184.

STALPERS, J. A. 1993. - The Aphyllophoraceous Fungi I: Keys to the Species of the Thelephorales, Studies in Mycology, 35, 168 p.





1 - Nectria decora

Photos P. Ribollet

2 - Nectria decora (coupe)



3 - Calocybe hypoxantha var. occidentalis

Photo Chantal Maillard



4 - Tricholoma columbetta et Amanita virosa var. levipes

Photo René Chéreau



5 - Squamanita odorata

Photo Mathilde Guény



6 - Peziza pseudoammophila

Photo Rémy Péan



7 - Cetraria islandica

Photo AFL



8 - Psilocybe crobula sur Phragmites australis

Photo René Chéreau



9 - Psilocybe crobula (détail)

Photo René Chéreau

Escale en CREUSE

René Chéreau - 16 rue de la Guerche - 44830 BRAINS

Est-il bon de le rappeler ? L'AMO dispose de trois sections : CHOLET - BOUSSAY et le PAYS de RETZ. Chacune a ses calendriers de sorties. Depuis longtemps, Cholet organise un voyage en Dordogne qui ne laisse pas indifférents ses participants. Nos amis de BOUSSAY sont allés découvrir la Corrèze hautement réputée pour les cueillettes miraculeuses de bolets et autres espèces tout aussi savoureuses.

Le Pays de Retz n'avait pas, jusqu'à présent, eu la possibilité de prospecter hors de ses bases. L'opportunité s'est offerte par l'intermédiaire d'un de ses adhérents ayant de la famille en CREUSE, à une quinzaine de kilomètres de GUÉRET, plus précisément au petit village d'ANZEME, dans la région des trois lacs, paysage magnifique parsemé de collines habillées aux couleurs de l'automne lors de notre séjour. L'accueil chaleureux et les promesses de belles cueillettes laissaient entrevoir à notre bande de joyeux mycophages, un agréable week-end. Ce fut le cas. Car il faut bien l'admettre, la plupart d'entre nous étions là pour « casseroler » : cèpes, girolles, trompettes de la mort, etc... Mais nous étions tout de même quelques-uns à espérer découvrir des espèces intéressantes, voire inédites en Loire-Atlantique et ainsi approfondir nos connaissances ; c'était également le but recherché.

Une de nos trouvailles, *Boletus pseudoregius* inconnu pour nous, allait nous mettre en appétit. Très vite nous avons approchés de la vérité, après recherche dans la littérature, « le Courtecuisse », mais un doute subsistait. Plusieurs photographies furent prises *in situ*. Sitôt notre retour à Nantes, une vérification dans les ouvrages spécialisés « I BOLETI de Roberto GALLI et BOLETUS de José Antonio MUÑOZ », l'examen microscopique et finalement la remise de quelques exemplaires à Claude BERGER spécialisé dans l'étude des bolets nous livrèrent la confirmation ; nous étions bien en présence de ce champignon peu commun chez nous. Autre rencontre agréable : *Boletus pinophilus*, en nombre restreint, majestueux sous des arbres centenaires.

Parmi tous les genres rencontrés, incontestablement, les cortinaires arrivaient en tête; ils s'étaient donnés rendez-vous, habillés de la même dominante, « le rouge »: Cortinarius orellanus, speciosissimus ou encore sanguineus, semisanguineus, bolaris poussaient en nombre important. C'est toujours avec plaisir que l'on observe ces champignons aux couleurs vives et chatoyantes, trônant sur les sols herbeux et moussus des bois de feuillus. Bien d'autres spécimens de cette famille nombreuse affublés de couleurs différentes sont restés sans nom.

Nous sommes tombés à genoux devant de splendides entolomes livides, *Entoloma lividum*, de taille imposante, bien cachés parmi les fourrés ; le plus grand étalait un chapeau de 18 cm de diamètre en nous toisant du haut de ses 21 cm.

Un nombre impressionnant de *Leccinum quercinum* pourrissaient sous les taillis de chênes, totalement délaissés par les autochtones au profit des cèpes *(Boletus aereus, aestivalis et edulis)*. Il faut dire que les gens du pays les ramassent « à la pelle ». Lors de notre visite, l'essentiel de la pousse avait eu lieu quinze jours auparavant. Mais il y avait quand même de beaux restes, suffisamment pour faire saliver les ramasseurs d'un jour.

Les girolles comme les trompettes de la mort accompagnées de pieds de mouton (et déjà les *Cantharellus tubaeformis*) pointaient leurs nez et n'avaient rien d'un mirage. Les paniers se remplissaient à vue d'œil.

Autre curiosité, trois exemplaires de la pholiote destructrice *Hemipholiota populnea*, champignon peu commun. Les spécimens avaient fructifiés sur un tronc coupé dans une scierie proche.

Mais la nouveauté, même si nous l'avions déjà rencontrée en d'autres lieux, ce fût incontestablement la découverte d'une multitude de *Tricholoma columbetta*-, la colombette. Les chapeaux blancs de ce magnifique champignon, se voyaient de loin, sur la mousse tapissant le sol. Parmi nous, rares étaient ceux qui en avaient ramassé auparavant. Nous n'étions guère habitués à le voir en abondance. Dès le premier soir, une première cueillette avait été réalisée afin d'y goûter et je dois dire que les participants apprécièrent particulièrement ce mets délicat. Cependant, beaucoup de nos collègues avaient une arrière-pensée. Depuis longtemps, au cours des sorties et expositions, nous les mettions en garde sur la confusion possible avec *Amanita virosa*. En effet, l'amanite vireuse lui ressemble beaucoup ; le chapeau légèrement conique, voire cabossé, le stipe élégant, parfois excentré, la couleur évidemment, blanche, autant de critères qui montrent qu'il faut être particulièrement vigilant.

Gilbert Ouvrard consacre un article dans ce bulletin, qui souligne les différences fondamentales entre ces deux champignons. Je vous conseille vivement de le lire. Est-il besoin de le rappeler ? *Amanita virosa* est MORTELLE.

A notre retour nous apprenions que des « colombettes » avaient également poussé en grand nombre en Loire-Atlantique. La sortie du dimanche en forêt de Vioreau avait révélé une poussée hors norme de ce tricholome. Ces constatations illustrent de précédentes observations sur l'aptitude de telle ou telle espèce à déclencher des poussées très distantes entre elles, obéissant par là à une conjonction de facteurs particuliers dont la plupart nous échappent aujourd'hui encore.

D'autres très bons comestibles, souvent parmi les précédents, blancs comme eux, et parfois de bonne taille, exhibaient leurs chapeaux immaculés; des *Clitopilus prunulus* appelés communément meuniers. C'est un régal pour le palais. Ce champignon fait également peur. Sa ressemblance avec les clitocybes blancs: *Clitocybe phyllophila, cerussata, rivulosa, dealbata* et quelques autres ne rassure pas. Les deux premiers cités, abondent dans nos massifs boisés. Les risques d'empoisonnements graves sont bien réels avec la confusion possible entre ces silhouettes très proches.

Durant ces deux jours, les promenades dans les bois se succédèrent ; peu de temps perdu, l'appel des champignons était irrépressible, leur odeur attirait comme un aimant. Bientôt, plus d'une centaine d'espèces et variétés ornaient les tables préparées pour les accueillir. La surprise grandissait pour les gens de la contrée peu habitués à tant en voir en même temps. Pour eux n'existent que les sacrosaints cèpes et girolles. La curiosité l'emporta et nombre de questions fusèrent de part et d'autre : « Comestible ? dangereux ? va-t-on s'empoisonner après avoir trituré les champignons mortels ? », autant d'interrogations auxquelles il fallut répondre.

Le clou de la présentation fut tout de même la « colombette », tant en quantitéqu'en dégustation très appréciée par l'ensemble des participants pour sa chair délicate. Cet amoncellement de carpophores formait une grande tache blanche sur la table, faisant penser à la neige et tous salivaient à l'idée de les voir dans l'assiette. (La neige, cette région allait en recevoir plus qu'elle ne pouvait en souhaiter et la faire vivre recluse sur elle-même pendant deux semaines quelques mois plus tard).

Bien sûr, je ne peux énumérer tous les champignons rencontrés ; les principaux genres de notre région étaient présents, avec le cortège d'espèces banales que nous recensons régulièrement : les amanites (*A.phalloides, pantherina, rubescens...*), les lactaires, les russules, etc.

Mais tout a une fin, il fallait penser à rentrer. La route du retour fut moins joyeuse qu'à l'aller mais on se consola vite en pensant aux sorties prochaines. Les forêts de Loire-Atlantique et limitrophes ont leurs propres richesses mycologiques

Nous garderons un bon souvenir de ce dépaysement au cœur de la France.

COTISATION

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est à régler chaque année

AVANT LE 31 MARS.

A NE PAS CONFONDRE

Gilbert OUVRARD - 33, rue des Babeaux - 44150 SAINT-GÉRÉON

Résumé: L'auteur veut ici rappeler les risques de confusion entre plusieurs espèces lors des cueillettes et l'obligation de bien observer les différents éléments d'un champignon, ce qui implique de le déterrer délicatement afin d'avoir la totalité du carpophore pour son identification sur le terrain.

Mots-clés: Tricholomes, amanites, confusion.

Dans notre région, la saison mycologique 2006 à été marquée par une pousse assez importante de *Tricholoma columbetta*. Pratiquement à chaque sortie organisée par l'A.M.O., nous avions la possibilité d'en ramasser pour la casserole. Habituellement nous n'en trouvions qu'assez rarement et seulement quelques exemplaires. Au cours de ces mêmes sorties, souvent dans les mêmes secteurs, nous rencontrions également une amanite blanche : *Amanita virosa var. levipes*, devenue très fréquente chez nous. Nous avons donc sensibilisé nos accompagnateurs sur le terrain, ainsi que lors des vérifications des récoltes à l'issue des prospections, au risque de confusion entre ces deux espèces. En mettant côte à côte le chapeau de chacune d'elles, nous avons démontré que couper le champignon plutôt que le déterrer pouvait être fatal, car si l'un est un bon comestible, l'autre est sans doute mortel comme les autres amanites blanches. (photo comparative n° 4 p. 24)

TRICHOLOMA COLUMBETTA	AMANITA VIROSA var. LEVIPES	
Chapeau 5-10 cm, charnu, convexe, puis étalé, avec un <u>large mamelon</u> obtus, marge enroulée au début, ondulée, lobée, souvent incisée.	Chapeau 6-15(20) cm conico- campanulé, puis étalé-plan, ondulé avec un large <u>mamelon central très bas</u> , marge lisse, un peu incurvée, régulière.	
Cuticule séparable, lubrifiée par temps humide, puis sèche, glacée, lisse, brillante, satinée, fibrillo-soyeuse, blanc pur, jaunissante au centre avec parfois des petites taches roses.	Cuticule satinée, mate, un peu lubrifiée par l'humidité, puis sèche, brillante, lisse, avec rarement un reste de voile, d'un blanc satiné, un peu ocré au centre.	
Lames assez serrées, larges, ventrues, très <u>émarginées-échancrées</u> , avec de nombreuses lamellules tronquées-arrondies, blanches, peu épaisses, arête érodée. Sporée blanche	Lames larges, peu ventrues, <u>libres,</u> serrées, nombreuses lamelles et lamellules tronquées à angle droit, arête floconneuse, blanc crème. Sporée blanche.	

Pied blanc, robuste, 6-10 x 1-2,5 cm, sans anneau, cylindrique, souvent courbe, plein, dur, sec, cassant, fibrilleux, base épaissie puis atténuée, assez enterrée, souvent bosselée qui conserve des restes de terre et se tachant fréquemment de bleu-vert.	Pied assez élancé 7-20 x 1-2 cm, blanc, lisse avec quelques fibrilles apprimées, droit, s'élargissant vers le bas, avec un large <u>bulbe basal</u> recouvert d'une <u>volve</u> ample, assez engainante, épaisse (2-3 mm), membraneuse dont la partie supérieure est souvent accolée au stipe, blanchâtre, rosissant parfois avec l'âge. La partie supérieure du stipe est ornée d'un <u>anneau</u> ample, fragile, <u>fugace</u> , un peu crémeux et strié sous les lames, souvent adhérent par plaques à celles-ci.
Chair peu épaisse, ferme, fibreuse dans le stipe, blanc immuable; saveur douce; odeur un peu farineuse, de pâte fraîche.	Chair blanche, ferme, peu épaisse; odeur un peu miellée, assez complexe.
Dans les forêts parmi les feuilles plutôt sous châtaigniers, hêtres, bouleaux	Souvent en troupes nombreuses dans les forêts de bois mêlés, chênes, châtaigniers, hêtres

La confusion est aussi possible avec les autres amanites mortelles blanches : A. *virosa, A. verna, A. decipiens* et *A. phalloïdes* fo. *blanche* qui ont également un anneau fugace et une volve, mais aussi avec les tricholomes blancs : *T. album* et *T. pseudoalbum*, non mamelonnés, sans anneau, à cuticule sèche, odeur plutôt désagréable et saveur âcre ou amère.

Bibliographie:

Breitenbach, J. & F. Kranzlin. 1991 – *Champignons de Suisse*, vol. 3. Éd. Mykologia, Lucerne, 364 p. Courtecuisse, R. et B. Duheim. 1994 – *Guide des Champignons de France et d'Europe*. Éd. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 480 p.

GALLI, R. 1999 – I Tricolomi. Edinatura, Milano, 272 p.

MARCHAND, A. 1971 - Champignons du Nord et du Midi, t. 1. Perpignan, 282 p.

NEVILLE, P. et S. POUMARAT. 2004 – Fungi Europaei 9 – Amaniteae. Éd. Candusso, Alassio, 1120 p.

Le genre Squamanita Imbach

Pierre LEJAY, 16 rue Couesnon - 50170 PONTORSON

Introduction:

C'est un genre assez mal connu car les espèces sont rares. Il n'est pas cité par exemple dans la Flore Analytique des Champignons Supérieurs, de KÜHNER et ROMAGNESI, dans l'édition de 1978.

Voici la définition que donne Marcel BON de ce genre : « Espèces collybio-tricholomoïdes à bulbe ± subvolvacé et rappelant les amanites, mais à lames adnées ou non libres. Revêtement piléique ± filamenteux, à hyphes bouclées, seulement hyméniforme ou subcelluleux vers le bas du stipe ; chlamydospores souvent présentes au niveau du bulbe ; spores amyloïdes ou non mais dextrinoïdes. Espèce type : **Squamanita schreieri** Imbach.

C'est justement cette **Squamanita schreieri** que j'ai eue en mains pour la première et seule fois, aux Journées Mycologiques d'Alsace, à Courtavon, en 1991. Elle nous avait été apportée par des collègues d'outre-Rhin. Ensuite j'ai pu voir et sentir **Squamanita odorata** que Mathilde GUENY (la Anne Sainclair de la mycologie) avait eu la gentillesse d'apporter au congrès de Belfort. Par contre, au congrès de Nouan-le-Fuzelier, en 2004, j'ai raté **Squamanita pearsonii**.

Liste des principales espèces de Squamanita:

Citées par Marcel BON:

Squamanita contortipes (Sm. & St.) Heinem & Thoen. Squamanita fimbriata G. Guld. Bend. & Brandr. Squamanita odorata (Cool) Bas Squamanita umbonata (Smust.) Bas Squamanita schreieri Imbach Squamanita stangliana Bresinsky & Paff

Auxquelles il faut ajouter 2 espèces classées dans le genre *Dissoderma* : *Dissoderma basii* (Harm.) M. Bon

Dissoderma pearsonii (Bas) ad.int.

MOSER quant à lui cite et décrit :

Squamanita paradoxum (Smith & Sing.) Bas Squamanita odorata (Cool) Bas Squamanita pearsonii Bas Squamanita scotica Bas (nom. prov.) Squamanita stangliana Bresinsky & Pfaff Squamanita schreieri Imbach Squamanita cettoiana (nom. prov.).

SQUAMANITA SCHREIERI

Dans le bulletin de Mycolux, 2006-4, à la question que posait Paul PIROT à Monsieur Henri ROMAGNESI, lors d'une rencontre à son appartement de la rue Daumesnil à Paris, le 8 mars 1986: « Il vous arrive de voir arriver des champignons que vous n'aviez jamais vus auparavant, et que vous déterminez pour la première fois ? ». Il avait répondu : « Oui, cela arrive. L'année dernière, on a amené une Squamanita schreieri, qui est un genre voisin des

Cystodermes : ce sont des espèces très rares. On en a apporté une : je ne l'avais jamais vue. Or, elle venait du Bois de Vincennes ! ».

Cette *Squamanita* est vraiment magnifique, d'un beau jaune d'or. Chapeau de 6 à 10 cm, légèrement convexe, fibrilleux à squamuleux, squames brunes au sommet (restes de voile). Lamelles blanchâtres, adnées.

Stipe 5 à 6 x 2-3 cm concolore au chapeau avec un grand bulbe blanchâtre et une marge ornée de squamules brun jaune. Ce bulbe est radicant, enterré jusqu'à 6-7 cm de profondeur.

Spores hyalines, elliptiques, 6-7 x 3-5 μm.

Basides 25-30 x 8(9) m. Pas de cheilocystides.

Chlamydospores caulinaires nulles ou peu évidentes.

Pousse en touffes dans bois caducicoles ou mixtes ± moussus.

SQUAMANITA ODORATA (photo n° 5 p. 24).

Ce qui frappe surtout chez ce champignon c'est son odeur forte et très agréable.

Couleur gris lilacin à purpurin.

Chapeau 1 à 4,5 cm; lamelles adnées, concolores au chapeau.

Stipe à bulbe sclérotique, jaunâtre, de 1 à 2 cm d'épaisseur. Ce stipe mesure 2-3 x 0,15-0,3 cm, blanc au sommet et possède des squamules basales concolores au chapeau.

Spores elliptiques 6,5-9 x 4-6 µm.

Basides 20-45 x 6-9 µm. Cystides nulles.

Chlamydospores basales.

Forêt de feuillus, de conifères, jardins ou parcs, principalement sur souches pourries de conifères.

BIBLIOGRAPHIE et ICONOGRAPHIES:

ANONYME.1999 – Ritrovamenti interessanti. *Bolletino del Gruppo Micologico G. Bresadola Trento,* XLII (3), p. 218-222.

BON, M. 1988 - Champignons d'Europe occidentale. Éd. Arthaud, 368 p.

Bon, M. 1999 – Genre *Squamanita* Imbach. *Les Collybio-Marasmïoïdes et ressemblants,* Documents Mycologiques mémoire hors-série n° 5, p. 154-155.

BREITENBACH, J. & F. KRÄNZLIN. 1995 - Champignons de Suisse, vol. 4. Éd. Mykoflora, Lucerne, 375 p.

CETTO, B. 1983 e 1990 - Funghi dal vero, vol. 3 - (n° 854, 855). Éd. Saturnia, Trento, 654 p.

CETTO, B. 1987- Funghi dal vero, vol. 5 - (n° 1700 et 1701). Éd. Saturnia, Trento, 724 p.

CHIAFFI, M. & M. GUENY. 1994 – Squamanita odorata (Cool) Imbach ex Bas, première récolte signalée en France. Bul.I de la Soc. Mycol. de France, t.110(1): 17-27.

COURTECUISSE, R. & B. DUHEM. 1994 – *Guide des Champignons de France et d'Europe*. Éd. Delachaux & Niestlé, Lausanne, 480 p.

LUDWIG, E. 2000 – *Pilzkompendium*, band 1 – IHW-Verlag, 192 p.

MASSART, F.2007 – Squamanita paradoxa, une espèce qui ne court pas les bois. Champignons magazine n° 55, p. 161.

MOSER, M. 1983 – Kleine Kryptogammen Flora (5^e édition). Éd. Gustav Fisher, Verlag (p. 281).

PIROT, P. 2006 – Georges BECKER et Henri ROMAGNESI : deux maîtres de la S.M.F. (4). *Mycolux* n°4, p. 4-12.

ROUX, P. 2006 - Mille et un champignons. Éd. Roux, Sainte-Sigolène, 1224 p.

PEZIZA PSEUDOAMMOPHILA Bon & Donadini 1977

- = Peziza varia var. pseudoammophila Bon 1970 nom. nud.
- = Peziza pseudoammophila Bon ex Donadini 1979 nom. superfl.

Gilbert OUVRARD - 33, rue des Babeaux - 44150 SAINT-GÉRÉON

<u>Résumé</u>: Une pézize qui a causé quelques difficultés d'identification est comparée aux descriptions de la littérature et à deux espèces voisines.

Mots Clé: Ascomycotina, Discomycètes, Pezizales, Pezizaceae, Peziza, Peziza pseudoammophila, Peziza pseudoammophila var.bonii, Peziza ammophila.

Deux spécimens trouvés par notre collègue Dominique YOU le 17 mars 2007, sur la dune blanche, à demi enfouis dans le sable, parmi les oyats, à l'Aiguillon-sur-Mer (85) (MEN 1328C), apportés à la réunion mensuelle du lendemain, à Nantes.

Champignons un peu bizarres à allure de pézize mal développée, de 3-4 cm de diamètre, formant une coupe irrégulièrement étalée, aux bords incurvés, avec quelques plis centraux formant comme des crevasses un peu sinueuses. La chair assez épaisse et cassante montre, à la coupe, plusieurs couches et exsude un peu de latex incolore. L'hyménium est lisse, bosselé-ondulé, de couleur brun rougeâtre sombre, plus clair vers l'extérieur. La surface externe un peu granuleuse est blanchâtre ochracé avec l'ourlet plus sombre. Le tout porté par un pied concolore de 2-2,5 x 1-1,5 cm, assez dur, presque cylindrique, voire un peu aplati, ± lacuneux-bosselé, l'ensemble étant recouvert de sable. (Photo n° 6 p.25)

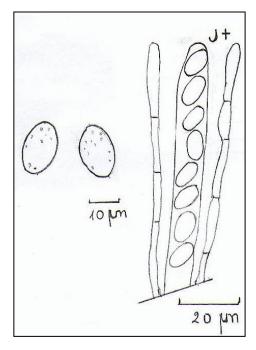
Mes collègues et moi-même étions un peu décontenancés devant cette espèce qui ne ressemblait à rien de connu par nous.

Rémy PÉAN, mycologue angevin, membre de la S.E.S.A., auquel j'ai remis les exemplaires quelques heures plus tard a identifié cette espèce après examen microscopique.

Dans la littérature il est dit :

Apothécie initialement semi-hypogée, 2-4 cm, cupulée, presque fermée, s'ouvrant un peu en étoile, puis s'étalant sur le sol. Hyménium lisse, brunâtre, surface externe gris-ochracé pâle, souvent incrustée de sable. Le pseudostipe ± radicant, profondément enterré, de 2-3 cm, est constitué d'un agrégat de sable et de filaments mycéliens. La chair fragile, assez épaisse (2-3 mm), montre à la coupe une zone plus sombre au milieu de l'excipulum ce qui permet une reconnaissance de l'espèce.

Habitat : sables maritimes ; poussée : printemps, automne.



La microscopie, indispensable pour déterminer correctement cette espèce, indique: bleuissement intense à l'apex des asques par l'iode, spores lisses ellipsoïdales, hyalines, 16-19 x 9-10,5 µm; paraphyses droites, simples, moniliformes, sommet peu épaissi; chair constituée de 5 strates (textura globulosa + textura intricata).

Cette espèce est assez proche de **Peziza ammophila** Durrieu & Montagne 1847, qui a des spores hyalines, lisses, ellipsoïdales, plus petites, 14-16 x 9-10 µm, des paraphyses cylindriques, des asques plus petits, une chair médullaire homogène constituée de 3 strates (textura globulosa).

Nous trouvons également *Peziza pseudoammophila* var. *bonii* Donadini & Riousset 1977, avec des spores hyalines, ellipsoïdales, lisses, recouvertes de fines verrues allongées et basses (surtout visibles en microscopie électronique), un peu plus petites, 15-17 x 9-11 µm, des paraphyses moniliformes à articles moins renflés avec l'article apical subcapité ; la chair est du même type avec 5 strates. Ces trois espèces sont assez rares à rares.

Je remercie Rémy PÉAN pour l'étude et l'identification qu'il a faites de cette espèce.

Bibliographie:

CETTO, B. 1976 e 1992. – I Funghi dal Vero 7. Éd. Saturnia, Trento, 750 p.

DONADINI, J.C. 1979. – Le Genre Peziza, Documents Mycologiques IX(36), p. 1-42.

MARCHETTI, M. & P. FRANCHI. 1993. – Ascomiceti delle dune del litorale toscano, *Rivista di Micologia*, XXXVI – n° 2, p. 115-136.

MEDARDI, G. 2006. – *Atlante fotografico degli Ascomiceti d'Italia*. Éd. Associazione Micologica Bresadola, Trento, 454 p.

MONTI, G., M. MARCHETTI, L. GORRERI, P. FRANCHI. 2001. – Funghi di Ambienti Dunali. Éd. Grafiche 2000, Pisa, 216 p.

Nos lichens sont utiles

Robert Boumier – 29 Rue du Chemin Vert 85800 – Saint-Gilles-Croix-de-Vie robert.louis.boumier@wanadoo.fr

Depuis peu, je m'intéresse aux lichens et vous propose dans ces pages le condensé de mes lectures et connaissances de débutant.

A ce jour, différentes espèces de lichens sont utilisés dans les domaines médical, alimentaire et industriel. Nous les retrouvons aussi en bio-indication.

1 - Domaine médical

Certains lichens sont utilisés en homéopathie pour la fabrication de sirops, pastilles... d'autres sont capables de nous donner des antibiotiques particulièrement actifs à des doses très faibles (1/20.000 des doses habituelles) contre les bactéries GRAM+.

Ex : Certains *Ramalina, Alectonia, Usnea* sont riches en acide usnique, toxiques par voie parentérale (c'est-à-dire par injection), ils donnent d'excellents résultats en usage externe. En 1989 ont été découvertes des propriétés anti-tumorales et inhibitrices de la réplication du virus du SIDA.

Je citerais, à Rennes, un laboratoire de pharmacognosie (étude des médicaments provenant de substances végétales ou animales) et mycologie, équipe de recherches EA-4090 « substances lichéniques et photoprotection », dirigée par le professeur Joël BOUSTIE.

2 - Domaine alimentaire

Certains lichens contiennent des macromolécules de lichénine dégradées en glucose au cours de la digestion. Ils peuvent être utilisés pour l'alimentation des animaux :

- Cladonia rangiferina: lichen des rennes.
- Cetraria islandica qui contient 60 % de glucides, utilisé pour l'alimentation des porcs, des chevaux et des vaches dans les pays nordiques. (photo 7 p. 25).

D'autres lichens sont utilisés pour l'alimentation humaine : la mousse d'Islande (*Cetraria islandica*) dans les pays nordiques, les tripes de roche (divers *Umbilicaria*) au Canada et au Japon et dans les déserts asiatiques une espèce ± fruticuleuse le *Rhizoplaca esculenta* ou "manne du désert", qui aurait sauvé les Hébreux de la famine.

3 - Domaine industriel

- 1 Extraction industielle de produits pour la parfumerie surtout à partir de 2 lichens fruticuleux récoltés sur les arbres : *Evernia prunastri* (la mousse du chêne) et *Pseudevernia furfuracea* (mousse des arbres). On en récolte chaque année entre 9 000 et 11 000 tonnes pour les parfums à odeur de "Chypre", de "cuir de Russie"
- 2 Fabrication artisanale de matières colorantes .

4 - Bio-indication

Ils permettent dans certaines conditions d'évaluer :

- la chimie et la stabilité des sols,
- la hauteur moyenne de l'enneigement,
- l'âge des moraines (d'après le diamètre des crustacés) et le recul des glaciers,
- le degré de pureté de l'atmosphère,
- le type de gestion forestière,
- la quantité de polluants (plomb, fluor, radioéléments...) présents dans un milieu donné.

Documentation consultée :

Le site de l'Association Française de Lichénologie (AFL) : http://www2.ac-lille.fr/lichen/
Facultés de Lille et de Rennes

Je remercie tout spécialement Jean-Pierre GAVERIAUX, pour son autorisation de publier, dans ces cahiers, des extraits du site ci-dessus et de sa brochure "Les lichens et la bioindication de la qualité de l'air - Guide technique à l'usage des professeurs des collèges et lycées"; ceci afin de faire mieux connaître les lichens.

=+=+=+=+=

Marcel LECOMTE, membre du Club Français de Microscopie dont ce sera le 10^e anniversaire l'an prochain, se propose d'organiser, dans le sud de la Belgique, un séminaire de **MICROSCOPIE GENERALE**, avec des journées à thèmes précis, qui devrait réunir (selon son estimation) plus de 100 passionnés du microscope, issus de différentes sources telles des cercles de naturalistes, d'entomologie, de botanique, de mycologie et de microscopie.

Les dates retenues sont les suivantes : **semaine du 21 au 28 avril 2008**Contacter : mlecomte@skynet.be

Marcel LECOMTE, rue Basse Chaussée, 117 B-5022 COGNELEE/NAMUR (Belgique)

DÉTÉRIORATION DES TOITS EN CHAUME EN BRIÈRE

Chantal Maillard - 2 rue de Vénus 44700 Orvault

La Brière ou Grande Brière est une région marécageuse de la Loire-Atlantique, au nord de Saint-Nazaire. Parc naturel régional de 40.000 hectares. (cf. Le petit Larousse)

En décembre 2006, Emmanuel Le Breton questionnait déjà l'AMO sur des champignons envahissant les toits en chaume qui inquiétaient les responsables du Parc de la Brière. Les photos transmises alors ne permirent pas à Chantal Maillard et Gilbert Ouvrard de répondre, tant les champignons étaient détrempés.

De nouveau alerté, le 15.02.2007, par Madame Sandrine BABONNEAU, (Chargée de mission Urbanisme et Paysages du Parc naturel régional de Brière-44), au sujet de champignons se présentant sous forme de plaques blanchâtres colonisant les toits des chaumières de la région, René Chéreau décidait de se rendre sur place, afin de tenter d'identifier les intrus.

Constat:

« Le 19 février dans une propriété de l'Immaculée, commune proche de Saint-Nazaire, en présence de Monsieur THOBY, chaumier de son état et fort affecté par la présence des champignons, j'observe du sol des taches blanchâtres ici et là sur la toiture. Me rapprochant, je ne décelais aucune trace de champignons, si ce n'est un semblant de mycélium sur les tiges de roseaux, mais rien de concret. En revanche, en entrant dans la maison, une odeur puissante de champignons et de moisissures chatouillait désagréablement les narines. D'après les occupants, même le linge s'en trouve imprégné. Il faut bien dire que la constitution du toit par lui-même est un terrain tout à fait favorable au développement de ce phénomène. Les roseaux entassés les uns sur les autres, serrés pour l'étanchéité forment un paillage propice. (On pourrait y trouver des champignons de Paris ou des Pleurotes, ce ne serait guère surprenant!) Les propriétaires indiquent une maison à Vigneux-de-Bretagne, entre Saint Nazaire et Nantes, où des fructifications sont visibles. Sur cette seconde maison, effectivement, nous apercevons des petites têtes parsemées sur le chaume). Armé de l'appareil photo, je grimpe de nouveau. Je m'aperçois très vite que les champignons sont secs, rendant la détermination hasardeuse. Je réalise néanmoins une série de photographies que je complète à la maison ». (photos n° 8 et 9 p. 26).

Recherches:

Régis Courtecuisse, présent à Nantes pour une réunion dans nos locaux le 20 février, est aussitôt consulté. Le genre psilocybe est avancé par G. Ouvrard, sans confirmation. Les exemplaires sont remis à R. Courtecuisse pour Pierre-Arthur Moreau (Université de Lille) à qui René Chéreau envoie les photos. Dès leur réception, P.-A. Moreau confirme un psilocybe du groupe bullacea-subvelata et note l'habitat plutôt insolite.

Le lendemain, il nous adresse ses observations microscopiques :

Les spores sont étroitement mais distinctement porées, assez pâles, 6,5-8 x 4,5-5,2 μ m, obvo-elliptiques, certaines légèrement rhoboïdales ou hexagonales en vue de face.

Basides 4-sp. Cheilocystides fusiformes en poil d'ortie, à base renflée. Chapeau très gélifié sur 60-80 μ m, revêtement gélatineux probablement entièrement séparable sur le frais.

Tout cela conduit à *Psilocybe crobula*. C'est une espèce habituellement lignicole sur brindilles ou petites branches, mais qui peut être luxuriante sur les bottes de pailles ou les tas de sciure. C'est sans doute aussi le cas ici. Ils font leur boulot de décomposeur, et le toit ne risque rien a priori!

Et voici l'envahisseur identifié. Transmettant le résultat de nos recherches à madame S. Babonneau, nous apprenons qu'elle a aussi contacté notre collègue Jean-Philippe Rioult. Voici son analyse :

Quelques réflexions sur la détérioration fongique de toitures de chaume en Brière. (RIOULT J-Ph.¹ et DUCHEMIN Th.²)

Madame Sandrine BABONNEAU a contacté le laboratoire le 15 février 2007 pour un problème de détérioration de toitures en chaume (*Phragmites australis*) dans l'enceinte du Parc de Brière. Très rapidement elle nous a fait parvenir des photographies grâce à l'obligeance de notre collègue René CHEREAU, appelé sur place pour constater l'étendue des dégâts. Les échantillons qui nous ont été adressés provenaient d'une chaumière de Vigneux de Bretagne (récolte du 19 février 2007) et ont été déterminés par Thierry DUCHEMIN (Société Linnéenne de Normandie) et moi-même comme étant *Psilocybe crobula* (Fr.) Singer [=*Tubaria crobula* (Fr.) Sacc. = *Deconica crobula* (Fr.) Romagn.] espèce saprotrophe sur débris de plantes herbacées ou ligneuses . Cette détermination a été confirmée par Pierre-Arthur MOREAU le 21 février 2007. Les échantillons examinés par Pierre-Arthur MOREAU sont, semble-t-il, à basides toutes tétrasporiques, alors que les nôtres présentaient un pourcentage sensible (environ 25 %) de basides bisporiques, ce qui explique les différences de dimensions sporales que nous avions notées (8-9 x

_

¹ Equipe de recherche et d'Etudes en Mycologie - UFR des Sciences pharmaceutiques -Université de Caen Basse-Normandie - 14032 CAEN Cedex

² La Cour aux Brées, 30 ancienne route de Villerville - 14360 TROUVILLE

5-6,8 µm contre 6,5-8 x 4,5-5,2 µm). Psilocybe crobula (Fr.) Singer, comme la plupart des représentants du genre, est une espèce toxique qui renferme des toxines à noyau indole (psilocine et psilocybine) extrêmement dangereuses pour l'homme. Cette espèce, à notre connaissance, n'avait jamais été signalée sur toiture de chaume. Nous avons pu cependant découvrir des cas de détérioration, au Danemark, dus principalement au genre Mycena. Des recherches bibliographiques plus poussées devraient permettre de trouver d'autres cas publiés. Deux autres échantillons de champignons, prélevés dans les noues de la toiture de chaume de la Maison du parc, à Saint-Joachim, nous ont été adressés par Madame BABONNEAU le 5 mars dernier. Il s'agissait de Crepidotus calolepis (Fr.) P. Karst. et de Coprinellus radians (Desm.) Vilgalys, Hopple & Jacq. Johnson [= Coprinus radians (Desm.) Fr.], deux espèces également saprotrophes sur débris ligneux et non connues pour leur affinités au chaume. Une expertise d'échantillons transmis en mars 2007 au SRPV de Nantes a aussi révélé l'existence de Psathyrella typhae (Kalchbr.)A. Pearson & Dennis ; cette dernière espèce serait à confirmer. Il ressort de cette étude que plusieurs basidiomycètes saprotrophes ont été découverts sur chaume provenant de toitures de maisons dans l'enceinte du Parc de Brière. Ces toitures ont toutes en commun d'avoir moins de 10 ans d'âge et de ne pas avoir été traitées de facon préventive par saupoudrage de sulfate de cuivre (méthode normande) avant pose du faîtage (terre ou ciment). L'observation des courbes de température et de pluviométrie de juin 2005 à janvier 2007 montre une légère augmentation des moyennes de températures de juillet 2006 à janvier 2007, mais surtout une forte augmentation de la pluviométrie de novembre 2006 à janvier 2007 avec un mois de décembre 2006 exceptionnel (157.8 mm contre 56 mm en 2005). Il est donc possible de penser qu'une humidité très importante des toitures liée à des températures estivales entre 25° C et 30° C ont pu favoriser le développement de champignons sur les chaumes. Une enquête approfondie sur le terrain devrait permettre de vérifier si les espèces découvertes sur les toitures sont communes aux alentours et si des méthodes de constructions ou de séchage des chaumes ont été modifiées depuis 10 ans. Ces espèces fongiques sont peut-être de bons taxons indicateurs du changement climatique ? A suivre...

Remerciements à tous pour leur concours. Nous suivrons ce phénomène et relaterons les éventuels prolongements de nos observations futures.

Bibliographie:

ANTHONY P.A., 1999- The macrofungi and decay of roofs thatched with water reed, *Phragmites australis. Mycol. Res.* **103** (10):1346-1352.

GUZMAN G., 1983 - The genus Psilocybe. A systematic revision of yhe known species including the history, distribution and chemistry of the hallucinogenic species. Cramer (Vaduz), 439 p. & XL pl.

NORDSTEIN S., 1990 - The genus Crepidotus (Basidiomycotina, Agaricales) in Norway. Synopsis fungorum 2. Fungiflora (Oslo), 115 p.

ROUX P., 2006- Mille et un champignons. Editions Roux (Sainte-Sigolène), 1223 p.

WATLING R., N. M. GREGORY, 1989 - Crepidotaceae, Pleurotaceae and other pleurotoid agarics. British fungus Flora, 6. Royal botanic Garden (Edinburgh), 157 p.

LES PLANTES TOXIQUES - VI

Alain DUVAL – 40, rue de la Razée - 44115 BASSE-GOULAINE Profession : Jardinier

°=°=°=°

Le POLLEN, un grain voyageur

Les allergène respirés :

L'air que nous respirons est composé de différents gaz, de particules, visibles ou invisibles à l'œil nu, provenant du monde animal, végétal ou minéral qui nous entoure.

Certains de ces éléments, arrivant au contact de l'appareil respiratoire des personnes allergiques, sont responsables de leurs maux comme allergènes vrais (pneumoallergènes) ou comme co-facteur d'allergie irritant.

La manifestation allergique la plus répandue est due aux pollens, ou pollinose. Elle est en général nommée « rhume des foins » bien que les seules graminées (aujourd'hui poacées) n'en soient pas uniquement responsables.

Le rhume des foins est l'appellation impropre de la rhinite allergique aux pollens, caractérisée, dans les années 1860 en Angleterre, par le Docteur Charles Morrison Blakley, souffrant lui-même de cette allergie.

Le pollen, c'est quoi?

Ce sont les vecteurs de la fraction germinative mâle d'une plante et sont l'équivalent des spermatozoïdes du règne animal. Il se présente sous la forme de grains de très petite taille, comprise en général entre 1/100 et 2/10 de mm, 10 à 200 microns. La taille des grains de pollen est déterminante quant à son pouvoir comme allergène ; en effet, plus les particules sont fines, plus elles pénètrent profondément dans l'arbre respiratoire (nezgorge-trachée-poumons).

Seuls les pollens anémophiles, suffisamment légers et petits pour être transportés par le vent sont allergisants. Les plantes anémophiles n'attirent pas les insectes. Les fleurs de ces plantes sont de couleur fade, sans parfum ni nectar.

Du point de vue du risque pollinique, on distingue dans l'année en France :

- une « grande saison » de mi-mai à mi-juillet, due essentiellement aux graminées, aux céréales, à la pariétaire (*Parietaria diffusa* = *P. judaïca* L.) dans la région méditerranéenne, et, à un degré moindre, au plantain (*Plantago sp.*) et à l'olivier (*Olea europaea* L.) Cette saison connaît à peu près les mêmes dates dans toutes les régions.
- une « pré-saison », hivernale et printanière due aux pollens d'arbres et sujette à de grandes variations selon les régions :

Dans l'Est et le Nord de la France, le bouleau (*Betula sp.*) et le frêne (*Fraxinus sp.*) jouent un rôle non négligeable.

En région méditerranéenne, ce sont d'abord les cyprès (Cupressus sp.) puis les genévriers (Juniperus sp.) et les platanes (Platanus sp.), pour ne citer

que les principaux, qui pollinisent de décembre à fin avril, sur une période très variable mais assez longue puisqu'elle s'étale par exemple, pour le cyprès, de fin novembre à fin février compte tenu des conditions climatologiques hivernales très différentes d'une année à l'autre.

- l'arrière-saison, d'août à octobre, est due aux Astéracées comme l'armoise (Artemisia vulgaris L.) ou l'ambroisie (Ambrosia artemisiifolia L.) pour la région Rhône-Alpes.

Ainsi, bien que l'allergie pollinique se manifeste habituellement par saison, cette notion n'est pas absolue, dans la mesure où la saison de certains pollens dure très longtemps dans l'année, occupant même la période hivernale.

Le seuil de concentration en pollens :

C'est le nombre de grains de pollen par m^3 d'air qui déclenche l'apparition des troubles allergiques.

Il est variable suivant les espèces de plantes et les personnes allergiques. Il est de l'ordre de quelques dizaines de grains de pollen, mais en période de pollinisation intense, l'atmosphère peut en contenir plusieurs centaines par m³. La fin d'après-midi correspond à une augmentation de la quantité de pollen dans l'air.

Les plantes aux pollens allergisants :

Indice allergique 0 = nul à 5 = très fort	Noms vernaculaires	Noms latins	Période
5	Graminées diverses :	Dactylis sp.,	Avril à
	Dactyle, phléole, paturin	Phleum sp.	septembre
		Poa sp.	
5	Céréales : avoine, blé	Avena sativa L.	Mai à juin
		Triticum sp.	
5	Herbes de prairies		Mai à juin
5	Ambroisie	Ambrosia artemisiifolia L.	Juillet à
			septembre
5	Armoise	Artemisia vulgaris L.	Juin à octobre
5	Absinthe	Artemisia absinticum L.	Juin à octobre
5	Génépi	Artemisia eriantha Ten.	"
5	Estragon	Artemisia dracunculus L.	"
4	Pariétaire	Parietaria diffusa L.	Avril à
			septembre
3	Chénopode (épinards)	Chenopodium sp.	Juin à octobre
3	Plantain	Plantago sp.	Mai à août
2	Ortie	Urtica sp.	"
1	Oseille	Rumex sp.	Avril à juillet

Pour les arbres :

5	Bouleau	Betula sp.	Mars à mai
4	Cyprès	Cupressus sempervirens L.	Janvier à mai
4	Noisetier	Corylus avellana L.	Décembre à avril
4	Aulne	Alnus sp.	Janvier à avril
4	Frêne	Fraxinus sp.	Février à mai
4	Charme	Carpinus sp.	Mars à avril
4	Platane	Platanus hybrida Brat.	Mars à juin
4	Chêne	Quercus sp.	avril à juin
4	olivier	Olea europaea L.	Avril à juillet
3	Peuplier	Populus sp.	Février à mai
3	Saule	Salix sp.	Février à mai
3	Tilleul	Tilia sp.	Mai à juillet
2	Orme	Ulmus sp.	Février à mai
2	Mûrier	Morus nigra L.	Mars à mai
2	Châtaigner	Castanea sativa Mill.	Mai à août

Conseils pratiques:

Aérez tôt le matin, c'est le moment où l'atmosphère est la moins chargée en pollens.

Restez autant que possible chez soi en fin d'après-midi et le soir, vitres fermées, car les comptes polliniques sont les plus élevés.

Evitez de parcourir la campagne, de pique-niquer ou de camper pendant la saison.

Choisissez plutôt le bord de mer comme lieu de vacances car la densité pollinique y est moindre.

Voyagez en automobile, vitres fermées ou en voiture climatisée dont l'air est filtré.

Séchez le linge à l'intérieur, surtout les draps : les pollens se collent dans les fibres des tissus que vous inhalez après.

Faites un shampoing chaque soir. Au cours de la journée, les pollens se déposent sur les cheveux, et le soir venu, ils imprègnent l'oreiller.

A voir:

« Le pollinier sentinelle », jardin expérimental ouvert au public, installé dans l'enceinte du Jardin Botanique de Nantes. Il regroupe l'ensemble des espèces du calendrier pollinique de la région nantaise. (Jardins des Plantes - 15 rue Gambetta)

Consulter internet:

http://www.inra.asso.fr

http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr/

http://www.airpl.org

Bibliographie:

LE BON JARDINIER – 1992 – 153^{ème} édition – La Maison Rustique. Les Allergies – 1997 – Livre Hachette, France Loisirs.

Guide des plantes sauvages - 1987 - Sélection Reader's Digest.

Guide des arbres et arbustes - 1986 - Sélection Reader's Digest.

La Flore d'Europe occidentale -1991- Arthaud.

Le livre des arbres, arbustes, arbrisseaux -2004 - P. Lieutaghi - Ed. Acte Sud.

Ouest France: 13 juin 2003, 23 avril 2006.

Ouest France: juillet 2005: « un jardin au secours des allergiques ».

NOS EXPOSITIONS

=-=-=-=-

Nous remercions les associations qui voudraient bien les annoncer dans une prochaine publication.

LES JOURNÉES PASSION 2007

Le **Palais de la Beaujoire** (salles Erdre et Loire) à **Nantes** accueillera **les 9, 10 et 11 novembre** le <u>salon du Champignon 2007</u> qui sera ouvert au public

de 10 heures à 19 heures

SECTION A.M.O. DE BOUSSAY 16, rue du Stade – 44190 BOUSSAY – Tél. 02 40 06 81 95

EXPOSITION: BOUSSAY - 49 (Salle)

Le samedi **20 octobre 2007** de 16 heures à 20 heures Le dimanche **21 octobre** de 9 heures à 19 heures sans interruption

SECTION A.M.O. DES PAYS DE RETZ 16, rue de la Guerche - 44830 BRAINS - Tél. 02 40 32 65 10

EXPOSITION: ARTHON-EN-RETZ – 44 (Salle municipale)
Les 27 et 28 octobre 2007de 9 heures à 19 heures
(entrée gratuite)

SECTION A.M.O. DE CHOLET 13, rue Moirin - 49000 ANGERS - Tél. 02 41 88 34 38

EXPOSITION: LES HERBIERS - 85 (Salle Les Herbauges)

Le samedi **27 octobre 2007** de 14 heures à 19 heures Le dimanche **28 octobre 2007** de 10 heures à 19 heures

Francis HALET

7, allée des Tulipes - 44600 SAINT-NAZAIRE

et

LE GROUPE MYCOLOGIQUE NAZAIRIEN

organisent

EXPOSITION MYCOLOGIQUE

Les 20 et 21 octobre 2007

De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures

Villa Nelly – chemin de Porcé 44600 SAINT-NAZAIRE

JOURNÉES MYCOLOGIQUES DE L'ESTUAIRE

Du 05 au 11 novembre 2007

Centre de vacances Le Razay St-Sébastien /Piriac-sur-Mer (44)



RECOLTES INTÉRESSANTES EN 2006

Peu de récoltes, cette année, ont retenu l'attention des déterminateurs, la saison prochaine sera meilleure...

Bernard FRECHET (BF) Chantal MAILLARD (CM) Gilbert OUVRARD (GO), Pascal RIBOLLET (PR).

Abréviations :

dét. = déterminateur; leg. = récolteur; ph. = photo;

Ico = iconographie; MEN = Maille Elémentaire Nationale; MER = Maille Elémentaire Régionale (MEN divisée par 16).

Bibliographie:

B&K : BREITENBACH ET KRÄNZLIN, 1984-2000 - Champignons de Suisse, T. 1-5, Lucerne (CH).

Bull. SMF (Bull. Sté Mycologique de France).

C&D : COURTECUISSE R. ET DUHEM B., 1994 - Champignons de France et d'Europe. Lausanne (CH).

Cetto: CETTO B., 1970-1993 - I Funghi dal Vero, T. 1-7, Trento (I).

DM (Documents mycologiques -Lille).

K&R: KÜHNER R. ET ROMAGNESI H., 1978 - Flore analytique des champignons supérieurs, Paris (F).

Moser: Moser M., 1978 – Die Röhrlinge und Blätterpilze, Stuttgart (Germany).

Nordic Macro.: 2000 - Nordic Macromycètes, vol. 1, (Asco.), Copenhague (D). Marchand:

MARCHAND A., 1971-1986 - Champignons du Nord et du Midi, T. 1-9, Perpignan.

ROUX, P. 2006 - Mille et un champignons. Éd. Roux, Sainte-Sigolène, 1224 p.

Ordre des CORTINARIALES

Bolbitius reticulatus (Pers.: Fr.) Ricken 1915 = **Bolbitius reticulatus var. aleuriatus** (Fr.) Bon 1990 (GO) - (C&D#1311 – K&R:348 – Moser:286 – Cetto:5#1741)

2 exemplaires trouvés le 5 mai 2006, sur un tronc pourrissant de *Fraxinus* tombé à terre, à Saint-Géréon (44), lieudit "Les Brulis", (MER 1322D32).

<u>Chapeau</u> environ 4 cm, convexe, puis presque plan, avec un léger réticule à partir du centre, gris porphyre, violacé verdâtre, à centre très sombre, blanchâtre vers la marge. Cuticule visqueuse, lubrifiée, brillante, transparente, courtement striée sur le pourtour.

Lames étroites, minces, moyennement serrées, ± bombées, sublibres à subadnées, arête givrée, couleur crème roussâtre à rosâtre-roux, un peu terre de sienne.

<u>Stipe</u> fragile, 3-4 x 0,1-0,3 cm, droit, cylindrique, s'élargissant vers la base, blanc à gris clair translucide, très pruineux sur toute sa hauteur.

Chair mince, fragile, inodore, saveur non testée.

Ce champignon n'est pas très commun dans notre secteur, je crois que c'est la seconde fois que je le récolte. Il pousse sur bois pourrissant ou au sol sur débris ligneux pourris enfouis. J'avais tout d'abord pensé à un *Pluteus* de la section Cellulodermi auquel il ressemble assez, (esquisse de réticule, pied poudré, lames rosâtres), mais la cuticule visqueuse m'a ramené à la vérité.

Ordre TRICHOLOMATALES

Omphalina carnicolor Orton

(PR) (M.Bon, Doc. Mycol. HS n°4:124) (Photo PR)

Petite omphale de couleur rose brique évoquant celle d'un, facilement décolorée, récoltée en une dizaine d'exemplaires le 15 novembre 2006 sur une pelouse moussue du parc de la Gobinière (commune d'Orvault, 44) (MER 1223D11), à proximité de *Cedrus atlantica* et d'une haie de Laurier palme. Malgré sa couleur, cette espèce ne fait pas partie du sousgenre *Rhodoomphalina* mais du sous-genre *Omphalina*, Section *Pyxidatae*. J'avais déjà eu la chance de récolter cette Omphale en automne 2000, dans le parc voisin de la Gaudinière, à Nantes.

Ordre des RUSSULALES

Lactarius luteolus Peck 1896

(GO) (Leg. Dominique YOU) (Marchand:6#507 – Cetto:3#1054 – B&K:6#38 - M.-T. Basso Fungi Europ.7:693 - C&D:#1516 – Moser:457 – P. Roux:149)

2 exemplaires apportés par notre collègue, lors de notre salon mycologique, à La Beaujoire, le 11 novembre 2006. Ces exemplaires avaient été récoltés en forêt du Veillon, commune de Talmont-Saint-Hilaire (85) (MEN 1228A).

<u>Chapeau</u> 6-7 cm, convexe-plan, déprimé au centre, charnu, blanc sale, devenant ocrebrunâtre. La cuticule mate, sèche, légèrement veloutée conserve des résidus sableux. Elle se tache de gris brunâtre sur les zones lésées. La marge est excédente, infléchie, restant enroulée quelques temps.

<u>Lames</u> adnées, épaisses, cassantes, espacées avec de nombreuses lamellules, blanchâtre, devenant ± brun sombre au contact.

<u>Pied</u> dur, cylindrique, plein, assez court, faiblement pruineux à glabre, mat, ocracé, brunissant à partir de la base, souvent recouverte de sable.

<u>Chair</u> cassante, épaisse, dure, granuleuse, blanchâtre sale, brunissant à la coupe. Son odeur est faible, un peu de crustacé. La saveur n'a pas été testée

Le <u>lait</u> fluide, abondant, blanc, séreux, vire lentement en bun sur la chair mais reste immuable sur une plaque de verre. Il est doux, juste un peu amarescent.

Cette espèce assez rare dans notre région est récoltée d'après la littérature sous feuillus thermophiles du littoral, un peu enfoui dans le sable.

Ordre ASCOMYCETES

Boubovia luteola (Velen.) Svrček

(PR) (Nordic Macromycetes Vol. 1:92)(photo PR)

Petit discomycète operculé, très proche d'un *Pulvinula* (présence de paraphyses en crosse) mais aux spores elliptiques. Couleur jaune vif, diamètre jusqu'à 5mm. Récolté le 22 novembre 2006, en forêt d'Escoublac (commune de La Baule, 44) [MER 1023A42], sur et sous des rameaux de Thuya. Des centaines d'exemplaires s'étaient développés sous des branchettes accumulées à terre, tout au long d'une haie de Thuyas. Outre les exemplaires greffés sur des rameaux, de nombreux autres avaient colonisé des débris ligneux enterrés, ou encore poussé à même le sol.

Ionomidotis fulvotingens (Berk. & Curt.) Cash

(PR) (Schweitzerische Zeitschrift für Pilzkunde 47:119-122 B&K : 1#202) (photo PR)

Une dizaine d'exemplaires récoltés mi-mai 2006, en bordure du marais de la Gesvrine (commune de Nantes) [MER 1223B34] sur branche morte cortiquée de feuillu, à près d'un mètre du sol. Par son hyménium noirâtre, sa marge récurvée et sa croissance fasciculée, cette espèce évoque un petit *Encoelia*. Le genre *Ionomidotis* appartient de fait à la Tribu des *Encoelioideae*, au sein de laquelle il partage, avec le genre *Phaeangella*, une réaction rouge vineuse très particulière dans le KOH (dissolution des pigments).

Proliferodiscus pulveraceus (Alb. & Schwein. :Fr) Baral

(PR) (Nordic Macromycetes Vol. 1:207) (Photo PR)

Cette espèce, qui ne semble pas rare, est cependant peu signalée. Il me semble, pour en avoir fait l'expérience, qu'il peut parfois passer inaperçu à cause de sa ressemblance avec *Neodasyscypha cerina*. Les deux espèces voisinaient d'ailleurs au sein de l'ancien genre *Dasyscyphus*. La différence majeure au niveau microscopique est la réaction amyloïde des asques de *N. cerina* en présence d'iode, réaction inexistante chez *P. pulveraceus*. Récolté en grand nombre le 2 janvier 2007, sur branches mortes encore cortiquées de *Ulex*, commune de la Chapelle sur Erdre (44), lieu-dit Port Barbe (MER 1223B34). Revu plusieurs fois depuis, sur écorce ou sur bois mort décortiqué de divers feuillus.

Tapesina griseovitellina (Fuckel) Hohnel

(PR) (Zeitschrift für Pilzkunde 2002, vol. 68-2 :117-134) (Photo PR)

Remarquable espèce jaune vif à poils gris rosé, croissant sur un subiculum brun-roux. Le genre Tapesina, qui ne contient que cette espèce (genre monospécifique), appartient aux *Lachneae*. Très peu de récoltes ont été enregistrées pour l'instant ; l'espèce est signalée en Bretagne pour la première fois l'année dernière par J.-P. Priou et A. Poncelet (cf. Cahier mycologique n°18:3-8). La microscopie montre des spores d'environ 20x6µ, triseptées à maturité, ainsi que des poils d'une forme tire-bouchonnée typique. Récolté le 16 décembre 2006, aux environs du parc de la Gobinière (commune d'Orvault, 44) (MER 1223D11), sur tiges mortes de *Rubus* (un substrat apparemment exclusif) couchées à terre et jusqu'à 50 cm du sol. Dans son article très complet sur *T. griseovitellina* (cf. *supra*), Baral note qu'elle apparaît surtout lors de périodes pluvieuses prolongées, ce qui se confirme dans le cas présent. Il signale également la présence de l'espèce sur des tiges situées un peu en hauteur, tout en précisant que l'espèce ne semble pas être xéro-tolérante. Déjà signalé en 44 ?

Peziza alborosea (Donadini)

(PR) (Leg. BF) (BSMF 1980, T.96 Fasc.3:239-246) (Photo PR et CM)

2 exemplaires récoltés par Bernard Fréchet le 25 novembre 2006, sur litière d'aiguilles de *Cedrus*, dans de la terre sablonneuse, au bord d'une allée au Calvaire de Pontchâteau (MER 1122A13). Les réceptacles un peu étalés à maturité, d'un blanc pur à peine teinté de rose, l'habitat non carbonicole et la spore épineuse de 16-18x9-9,5µm m'orientent vers *P. alborosea*, espèce décrite en 1980 par Donadini. L'auteur note que « la chair exsude un peu de latex incolore », caractère très fugace, remarqué un peu après la récolte par Chantal Maillard, il était déjà inobservable quelques heures plus tard.



Russula albonigra Forêt de Vioreau (44) - 15-10-1995 Sous feuillus mêlés